

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

«Une véritable aspiration à la paix et à la justice»

Retour de mission au Venezuela et en Equateur d'un expert indépendant des Nations Unies

par Alfred-Maurice de Zayas*



Alfred-Maurice de Zayas (photo mad)

En tant que premier *Expert indépendant pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable*, j'ai eu l'occasion d'en définir le mandat et la méthodologie. J'ai produit six rapports pour le Conseil des droits de l'homme et six autres pour l'Assemblée générale,

tous ces documents traitent de problèmes d'ordre international incluant les paradis fiscaux, le règlement des différends investisseurs-Etats, les accords bilatéraux d'investissement, les accords de libre-échange, les projets de la Banque mondiale, le Fond monétaire international et ses accords déterminant les conditions de prêt, le désarmement

au service du développement, l'autodétermination des peuples et la réforme du Conseil de sécurité. L'objet et le but de mon mandat est défini dans la résolution 18/6 du Conseil des droits de l'homme et les paramètres de ma visite sont décrits dans un communiqué de presse publié le 27 novembre 2017.¹

Fonctions et activités de l'expert indépendant

La fonction des rapporteurs et des experts indépendants est de poser des questions, d'écouter toutes les parties concernées (*audiatur et altera pars*), d'évaluer les documents et d'émettre des recommandations constructives aux Etats. Nous sommes là pour aider les peuples à mieux réaliser leurs droits humains. Pour atteindre cet objectif nous essayons de convaincre les gouvernements qu'il est de leur propre intérêt de coopérer avec les Nations Unies et nous leur offrons nos services consultatifs et notre assistance technique. Notre fonction ne saurait se résumer à la condamnation des gouvernements – comme, hélas, demandent quelques organisations non-gouvernementales et de nombreux journalistes irresponsables.

Des observateurs et des défenseurs de la société civile prennent à tort les rapporteurs pour des envoyés spéciaux ou des plénipotentiaires. Personnellement, on ne m'a chargé que d'un mandat limité et je ne dois pas être vu comme un super-rapporteur ou un commissaire. Je ne peux usurper les fonctions des rapporteurs en ce qui relève de la liberté d'expression, du droit à la liberté de réunion et d'associations pacifiques, de l'indépendance des juges et des législateurs, de la nourriture, de la santé ou de la détention arbitraire.

Donc, je ne peux répondre aux attentes de certains secteurs de la société civile bien que mes interlocuteurs aient l'assurance de ma transmission de leurs préoccupations aux rapporteurs compétents. Je me suis aussi efforcé d'incorporer certaines de ces préoccupations dans l'exposé de mes recommandations préliminaires aux Etats, dont une partie ont déjà été mises en œuvre. S'il y a lieu, je refléterai leur avis dans le rapport que je vais soumettre au Conseil des droits de l'homme en 2018.

Pas de «stigmatisation publique», mais de l'écoute et des propositions constructives

Je considère les missions de pays comme des missions de bonne volonté. J'ai entendu des centaines de parties concernées et recueilli auprès d'elles une mine de renseignements que je dois encore étudier et assimiler avant de pouvoir donner leur forme finale aux rapports. Il y a une chose qu'il vous faut garder présente à l'esprit, c'est que mon approche ne réside pas dans «la dénonciation et la stigmatisation publique», mais dans l'écoute et l'offre de propositions constructives sur la manière de réformer la législation, les réglementations et les pratiques pouvant conduire à des violations des droits de l'homme.

Un regard neuf sur les réalités du Venezuela et de l'Equateur

Je me suis efforcé de jeter un regard neuf sur les réalités du Venezuela et de l'Equateur, conscient des problèmes de pauvreté, de la corruption, des abus des entreprises transnationales, du chantage, de l'échec dans l'obtention du consentement préalable, libre et éclairé dans les secteurs de l'extraction des ressources naturelles. En ce qui concerne le Venezuela, je me suis penché sur les pro-

blèmes d'une guerre économique et non-conventionnelle ayant généré des pénuries de certaines denrées alimentaires et de médicaments, de l'inflation, de l'inefficacité du système de distribution, de la répression contre l'opposition. Il y a de nombreux diagnostics des problèmes et beaucoup de causes. Mon intention est de recommander des solutions viables, dans les limites de mon mandat, et mon approche a toujours été axée en fonction de la réalité des faits.

Cette visite a inclus un très grand nombre de réunions avec des ministres des deux pays, des ambassadeurs, des diplomates, des ecclésiastiques, des universitaires, des économistes, des professeurs, des étudiants, des organisations de la société civile, des victimes individuelles, m'ayant raconté des histoires déchirantes, avec les parents de personnes détenues et m'ayant donné des pétitions pour les remettre aux organismes appropriés. J'ai fait l'effort d'équilibrer mes rencontres entre les différents groupes et je ne suis pas demeuré passif dans la récolte d'informations mais dynamique dans la recherche de la vérité et en exigeant des informations ciblées.

Evaluation des efforts communs pour promouvoir le progrès social

Cette mission s'est concentrée sur l'évaluation des efforts communs pour promouvoir le progrès social et de meilleurs standards de vie conformes aux dispositions du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, de la *Convention internationale sur les droits civiques et politiques* et les agendas des Forums sociaux mondiaux depuis Porto Alegre.

Suite page 2

* Alfred-Maurice de Zayas (USA/Suisse) a été désigné premier *Expert indépendant pour la Promotion d'un ordre international démocratique et équitable* par le Conseil des droits de l'homme, à partir de mai 2012. Il est actuellement professeur de Droit international à la Geneva School of Diplomacy. Les experts indépendants appartiennent au secteur des Special Procedures du Conseil des droits de l'homme. Les procédures spéciales, le plus grand corps d'experts indépendants dans le département «Droits de l'homme» de l'ONU, est le nom du «mécanisme indépendant de surveillance et de reconnaissance» intervenant dans les situations localement spécifiques ou les questions thématiques dans le monde entier. Les experts du secteur des procédures spéciales travaillent sur la base du bénévolat; ils ne font pas partie du personnel de l'ONU et ne perçoivent aucune rémunération pour leur travail. Ils ne dépendent ni d'un gouvernement, ni d'une organisation et remplissent leurs fonctions à titre personnel.

Faire de l'année 2018 l'année de la compréhension entre les peuples

par Karl Müller

L'année 2018 est le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Mais même 100 ans après la fin de ce carnage épouvantable entre les peuples, ayant tué des millions d'êtres humains, on a l'impression que les hommes forts en politique et à la pointe des Etats, en économie et dans la société ne prennent pas suffisamment au sérieux la guerre. Il y a donc suffisamment d'occasions et de raisons de réfléchir sur la paix et la guerre. Il faut se poser la question: comment le citoyen peut-il agir pour la paix et contre la guerre?

Avant la Première Guerre mondiale, il y eut également des hommes et femmes mettant en garde contre une grande guerre. *Bertha von Suttner*, lauréate de prix Nobel de la Paix pour son engagement, en était une voix connue parmi beaucoup d'autres. Il n'en fut pas autrement avant la Seconde Guerre mondiale. Et aujourd'hui? Nombreux sont ceux qui se souviennent des manifestations de millions de personnes en mars 2003 contre la guerre imminente de l'Irak. Mais ces manifestations ne purent empêcher la guerre. Le citoyen ne peut-il donc rien faire?

Les guerres ont beaucoup de causes. Parfois, il faut des décennies de recherches pour les élucider. Des sources importantes restent souvent longtemps gardées secrètes. Normalement, beaucoup d'éléments ne sont connus qu'après de longues années. Mais des histo-

riens et d'autres personnes s'engageant pour la paix font des recherches sur les raisons de la guerre en espérant qu'à l'avenir, les êtres humains pourront agir de manière préventive. Est-il mentionné des résultats de ces recherches attribuant une tâche importante aux citoyens?

Quelle contribution le citoyen peut-il apporter en faveur de la paix et contre la guerre?

Il y a une conclusion nécessitant peu de connaissances: si aucun citoyen ne participe à la guerre, elle n'aura pas lieu. Mais cette hypothèse est assez utopique. En outre, il y a aujourd'hui des systèmes d'armement permettant de renoncer à un grand nombre de soldats actifs. Le temps des armées de masse est révolu. Il suffit de quelques milliers de mercenaires pour provoquer une catastrophe et incendier toute la planète.

Cependant, les hommes et femmes chefs de guerre des gouvernements de tous les temps ont à chaque fois tenté de justifier leurs guerres. Ils recherchaient le consentement de la population. On qualifie cela de propagande de guerre. Mieux vaudrait désigner cela de mensonges de guerre puisque dans leurs propres pays, ces hommes et femmes chefs de guerre les utilisent pour tenter d'obtenir le consentement de leurs citoyens. «La première victime de la guerre est la vérité». Nous tous avons déjà entendu cette citation du sénateur américain

Hiram Johnson prononcée en 1914. Dans les années précédant une guerre, cela reste vrai.

Diabolisation sans fin ...

Aujourd'hui nous vivons de nouveau la diabolisation sans fin. Pour commencer dans notre propre camp: qu'on lise la nouvelle stratégie sécuritaire des Etats-Unis, les déclarations des Etats membres de l'Union européenne concernant la politique de sécurité ou les discours de politiques allemands concernant le rôle de l'Allemagne dans le monde. Il n'y a qu'à consulter les médias mainstream. Il est très rare de trouver des textes ou des paroles honnêtes. La façon dont les faits sont présentés – partiels et distordus – et la manière dont des éléments importants sont mis sous silence, sont insupportables. Chaque guerre à un côté idéologique.

Ce n'est pas nouveau. Dans le préambule de la constitution de l'UNESCO – de l'organisation compétente pour la culture et l'éducation des Nations Unies –, il est écrit très justement: «Comme les guerres naissent dans l'esprit des hommes, il faut également ancrer la paix dans l'esprit des hommes.»

... et volonté de la paix dans le monde entier

Depuis 1918, le monde a changé (ou plutôt depuis les années avant 1914). Les Nations Unies ont proscrit la guerre. On ne peut

jamais suffisamment citer le début de la Charte des Nations Unies du 26 juillet 1945: «Nous, peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ...» Le monde a pu se baser sur l'action et l'héritage de *Bertha von Suttner* et des nombreuses autres personnalités ayant lutté à leur époque (encore) sans succès pour la paix, mais en laissant des lignes directrices à la postérité. L'opposition mondiale à la guerre américaine au Vietnam n'est pas restée sans conséquences. Les manifestations contre la guerre de l'Irak et contre l'ignorance de la politique américaine et de sa «coalition des bonnes volontés» ont montré au monde entier tout le tort créé par cette guerre. L'ancien «pouvoir dirigeant de l'Occident» a perdu sa réputation. Aujourd'hui, il est connu que les Etats-Unis et les autres Etats membres de l'OTAN mènent des guerres illégales. La figure hideuse du pouvoir est devenue évidente.

Il est vrai que dans nos écoles l'éducation à la paix a perdu en importance. La paix dans son propre pays passait pour un fait évident. Les nombreuses guerres dans le monde semblaient très éloignées. Militer pour la paix n'était qu'une action pour des idéalistes purs et durs, ou pour des missionnaires utopistes et naïfs. On avait d'autres

Suite page 2

«Une véritable aspiration ...»

suite de la page 1

Il convient de rappeler que le Sommet mondial des Nations Unies de 2005 a réaffirmé que «la démocratie est une valeur universelle basée sur la volonté librement exprimée du peuple de définir ses propres systèmes politique, économique, social et culturel et leur totale participation dans tous les aspects de leur existence». Le document final du Sommet mondial a aussi souligné que «la démocratie, le développement et le respect pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement» et a rappelé qu'«alors que les démocraties partagent des caractéristiques communes, il n'existe pas de modèle unique de la démocratie». Par conséquent les modèles vénézuélien et équatorien méritent toute notre attention.

Alphabétisation, gratuité de l'enseignement, réduction de la pauvreté ...

Les impacts sur l'ordre international des modèles sociaux prévalant dans les deux pays, tout comme en Bolivie, au Nicaragua et à Cuba, révèlent les possibilités de plus grande intégration régionale et de coopération avec des organisations internationales, particulièrement avec le système des Nations Unies pouvant offrir des services consultatifs et une aide technique aux Etats afin d'assurer un progrès social n'étant pas réalisé au détriment des libertés civiles. J'ai observé les progrès dans le domaine de l'alphabétisation, de la gratuité de l'enseignement de l'école primaire à l'université, des programmes destinés à réduire l'extrême pauvreté, à fournir des logements aux sans abris et aux personnes vulnérables, à éliminer progressivement les privilèges et la discrimination, à développer les soins médicaux pour tous, y compris les très jeunes et les personnes âgées.

... et mesures coercitives venues d'autres pays

Au nombre des obstacles à la jouissance des droits de l'homme, je me suis renseigné sur les mesures économiques défavorables, adoptées par divers pays et visant, directement et indirectement, à affecter le bon fonctionnement d'un autre pays en particulier, ou à limiter son espace réglementaire. Les Nations Unies ont condamné les mesures coercitives unilatérales depuis des décennies, notamment depuis l'étude de référence de la *Sous-commission pour la Promotion et la Protection des Droits de l'homme* en 2000. La spéculation monétaire reste un des mécanismes favorisés destinés à déstabiliser une économie visée, de même que les activités des agences de notation, lesquelles, bien qu'elles n'aient aucune légitimité démocratique, pèsent lourdement sur la capacité financière des Etats à émettre des obligations ou à obtenir des financements.

Nombreux problèmes: de l'évasion des capitaux vers les paradis fiscaux au «terrorisme»

L'évasion de capitaux nationaux vers les paradis fiscaux a eu un impact négatif sur la capacité de certains pays à respecter leurs obligations financières et la coopération internationale est nécessaire pour assurer le rapatriement des fonds illicitement retirés des pays concernés. Il semble aussi que des groupes criminels internationaux soient responsables du détournement de ressources publiques, ainsi que de denrées alimentaires et de médicaments retrouvés dans des pays limitrophes, affectant ainsi la jouissance des droits de l'homme pour les populations auxquelles ces ressources étaient au départ destinées.

L'*Office des Nations Unies contre la drogue et le crime* peut assister les Etats dans leur approche de certains de ces problèmes. Il y a en outre au Venezuela un problème supplémentaire de sabotage de la propriété publique, d'incendies criminels à l'encontre de bâtiments publics, d'hôpitaux et d'autres institutions, de destruction de lignes électriques et téléphoniques, etc., souvent en relation avec les campagnes électorales. Je reste préoccupé par des rapports reçus au sujet de ces actes de sabotage pouvant être même classés dans la rubrique «terrorisme».

Collaboration spontanée des gouvernements vénézuélien et équatorien

Je voudrais exprimer mes remerciements aux gouvernements vénézuélien et équatorien qui n'ont ménagé aucun effort pour répondre à mes questions et me fournir documentations et statistiques, y compris des présentations *PowerPoint*, que je suis actuellement en train d'évaluer et de comparer avec d'autres sources d'informations.

Des organismes de la société civile m'ont également fourni une documentation très utile et j'ai rencontré des ONG, des personnes du pays, des interlocuteurs individuels et des familles de personnes en détention ainsi que des personnes dont certains parents sont morts à cause de la pénurie de médicaments. J'ai lu les analyses d'*Ignacio Ramonet*, qui écrit souvent dans le *Monde diplomatique*, et le livre indispensable de la professeur d'économie *Pasqualina Curcio*, «The Visible Hand of the Market, Economic Warfare in Venezuela».

Polémique

à l'encontre de l'expert indépendant

Il semble hélas qu'une campagne médiatique ait été lancée contre moi déjà des semaines avant ma mission, même avant mon arrivée à Caracas et certains ont même traité cette mission d'«enquête bidon» («fake investigation»). Parallèlement, ma crédibilité personnelle a été remise en question dans les médias sociaux et j'ai été soumis à des attaques ad hominem, incluant des insultes

et toutes sortes d'accusations, avant même d'avoir parlé à un seul journaliste ou donné une conférence de presse. Ceci reflète un niveau élevé de polarisation et de refus d'accepter qu'un expert indépendant soit réellement indépendant et qu'il vienne pour écouter et évaluer, et non pas pour épater la galerie ou condamner. Voilà la crise des Nations Unies dans la lutte pour les droits humains. Les rapporteurs étant réellement indépendants deviennent la cible de «mobbing». On ne tolère pas l'indépendance. On exige d'un rapporteur qu'il dise ce qui est politiquement correcte.

Il s'agit d'une inquiétante campagne médiatique dans le but d'amener les observateurs internationaux à des vues préconçues, comme par exemple le fait qu'il y ait une «crise humanitaire» au Venezuela. Nous devrions nous méfier de l'hyperbole et de l'exagération, en gardant à l'esprit que la «crise humanitaire» est un *terminus technicus*, un terme technique, qui pourrait être utilisé à mauvais escient comme prétexte à une intervention militaire et à un bouleversement de régime.

Pas de «crise humanitaire»

Bien sûr, les denrées alimentaires et les médicaments devraient pouvoir circuler librement au Venezuela afin de soulager l'actuelle pénurie de nourriture et de médicaments. Mais cette aide devrait rester sur le plan strictement humanitaire et ne pas avoir d'objectif politique ultérieur. Le *Comité international de la Croix-Rouge*, *Caritas* et d'autres organisations pourraient sûrement contribuer à la coordination des importations et des distributions d'aide humanitaire.

La situation au Venezuela n'a pas atteint le seuil de la crise humanitaire, bien qu'il y ait des pénuries dans certains secteurs, de la malnutrition, de l'insécurité, de l'angoisse. Quand j'étais au Venezuela, j'ai pu aussi voir que les mesures prises par le gouvernement abordaient ces problèmes et j'ai fait des recommandations sur la façon d'améliorer ces mesures. Il est inutile de répéter seulement qu'on a atteint un niveau inacceptable de souffrance dans certains domaines. Il est essentiel de formuler des propositions constructives. Pour formuler de telles propositions, il est important d'étudier les différentes causes de ces problèmes. Il est important de connaître l'impact des sabotages, de la rétention, des activités du marché noir, de l'inflation induite et de la contrebande de denrées alimentaires et de médicaments.

Oui à la solidarité internationale, non à l'isolation et au boycott

Il ne faut pas isoler ni boycotter ces pays. Il est essentiel de faire preuve d'un niveau de solidarité internationale par des mesures d'inclusion et par l'effort concerté d'aide d'organisations internationales comme le

PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'ONUSIDA, etc. J'ai expressément demandé au Venezuela de solliciter les services consultatifs et l'aide technique des Nations Unies et il semble que cet appel ait été entendu.² J'ai également recommandé d'inviter sept autres rapporteurs.

Les missions de l'ONU ne considèrent pas seulement les aspects négatifs. Les rapporteurs peuvent aussi faire mention de bonnes initiatives et constater que certains enseignements ont porté. Dans le cas du Venezuela, je pense que le programme vénézuélien de construction de logements bon marché s'est révélé être une bonne chose et a sauvé des millions de personnes de la pauvreté et de la clochardisation. En Equateur, j'apprécie le *Plan Nacional de Desarrollo 2017-2021* (Plan national de développement) et les démarches visant à adopter le projet de *Traité des Nations Unies sur la responsabilité sociale de sociétés transnationales* et la création d'un organisme fiscal des Nations Unies coordonnant les politiques fiscales en vue de l'élimination progressive de la surcharge fiscale, des paradis fiscaux et de la fraude fiscale. L'initiative pour un impôt sur les transactions financières est digne d'un soutien généralisé.

Je reconnais également que ces deux pays accomplissent un effort considérable pour atteindre les 17 objectifs de développement durable avant l'échéance de 2030 et qu'ils consacrent tous deux une part considérable de leur budget national aux services sociaux.

Le plus important est le maintien de la paix sociale

Le plus important est d'assurer le maintien de la paix sociale. De promouvoir le dialogue parmi tous les secteurs de la population, d'établir le dialogue avec le secteur privé et d'écouter ses propositions. Au Venezuela comme en Equateur, il y a une grande aspiration à la paix et à la justice, à ce que les Equatoriens appellent le *buen vivir*, le bien-vivre. Cela s'est traduit en 2014 par la Déclaration³ de Quito de l'Union Interparlementaire, à laquelle je souscris pleinement, tout comme j'appuie aussi totalement la résolution⁴ de 2014 de la *Communauté d'Etats latino-américains et caraïbes* (CELAC) déclarant l'Amérique latine et les Caraïbes «zone de paix». Voilà d'excellentes pratiques à suivre. *Pax optima rerum.*

Source: https://amerika21.de/dokument/192396/un-experte-venezuela-ecuador#footnote3_28r24e2
(Traduction *Horizons et débats*)

¹ https://amerika21.de/dokument/192396/un-experte-venezuela-ecuador#footnote1_k1oam9

² https://amerika21.de/dokument/192396/un-experte-venezuela-ecuador#footnote2_th7179m

³ <http://archive.ipu.org/conf-e/128/quito-comm.html>

⁴ www.cubadebate.cu/especiales/2014/01/29/declaracion-de-la-habana-pdf-y-fotos/#.WkOQU_YiGb8

«Faire de l'année 2018 ...»

suite de la page 1

chats à fouetter. Mais malgré tout, la plupart des citoyens ne voulaient et ne veulent toujours pas la guerre. On n'a jamais pu cacher totalement les souffrances indicibles provoquées par la guerre.

Les politiques affirment à tout moment: nous ne voulons pas de guerre!

Pour cette raison, aucun politicien et aucun média déclare ouvertement «Nous voulons la guerre!» Ils préfèrent dire, nous devons dissuader l'autre, montrer notre force, nous devons nous armer, nous devons être prêts pour le cas d'urgence.

Les politiques allemands, eux, aiment à dire: «Nous devons assumer plus de responsabilité dans le monde».

Mais en tout cas ce sont toujours les autres qui représentent le danger.

Ou alors, on bafoue la logique: nous devons faire la guerre pour créer la paix. Nous devons protéger les droits de l'homme en perpétrant un carnage. Nous apportons la démocratie par un coup d'Etat. Le président américain Woodrow Wilson avait déjà justifié l'entrée en guerre de son pays en 1917 avec cet illogisme: «The war to end all wars». Nous savons ce qu'il en fut.

Le mythe de la fausse «politique d'apaisement»

Un tout gros mensonge nous est présenté à tout moment: le mythe de la fausse «politique d'apaisement» de la France et de la Grande Bretagne avant la Seconde Guerre mondiale. Pour cette raison, on nous dit maintenant: si l'autre a de «vilaines» intentions, il ne faut plus jamais faire de concessions. Et on nous oblige de croire que «Poutine est un nouvel Hitler» (selon *Hillary Clinton*). Le 27 décembre 2017, on a pu lire en première page de la «*Neue Zürcher Zeitung*»: «*Trump* donne un coup de pied à Poutine». Le gouvernement américain a décidé de fournir des missiles anti-char au gouvernement de l'Ukraine. Selon ce journal, il s'agit pour l'Ukraine «de rétablir sa souveraineté et son intégrité territoriale». – Et qu'en est-il de l'écrasement brutal de l'opposition en Ukraine orientale ... et l'avancée de l'OTAN jusqu'à la frontière russe? Mais de cela, bien sûr, pas un mot. De même, pas un mot de la politique britannique avant la Seconde Guerre mondiale n'ayant aucun réel intérêt à la paix. Son but était une guerre d'extermination mutuelle entre l'Allemagne national-socialiste d'Hitler et l'Union soviétique communiste, et elle a tout entrepris pour réaliser jusqu'au bout le «projet Hitler».

Des personnalités cherchant une issue aux tensions grandissantes

Des personnalités comme *Matthias Platzeck* ou *Gabriele Krone-Schmalz* font partie des hommes et femmes exemplaires cherchant une issue aux tensions grandissantes et à l'escalade des conflits s'approchant du paroxysme. Ils tentent pour cela de se mettre à la place «de l'autre» et de comprendre sa position (cf. *Horizons et débats* n° 32 du 27 décembre 2017). Mais en le faisant, ils arrivent à des résultats intéressants: Hitler avait effectivement des intentions «méchantes» ... pouvant être instrumentalisées. Par contre, *Vladimir Poutine* et la Russie, par exemple, n'ont pas d'intentions «méchantes». Tout au contraire! Même si l'on a connaissance de toutes leurs faiblesses et leurs erreurs, il faut admettre que la Russie et la Chine agissent en faveur d'un ordre mondial basé sur l'égalité entre les pays et le respect du droit international. Ils sont ouverts au monde et cherchent des accords pouvant apporter des avantages à tous. Poutine par exemple, représente un peuple voulant vivre en paix ... mais à sa façon: donc autodéterminé et voyant sa dignité respectée.

Mais restons également vigilants sur les intentions de guerre qui ne proviennent pas d'autres pays, mais prennent naissance dans notre pays. Cela aussi a été documenté

maintes fois. Gabriele Krone-Schmalz l'a fait à nouveau: la plus grande contribution pour la paix serait un changement démocratique dans nos propres pays.

Cette découverte est une chance: je ne dois plus ruminer sur ce qu'il faut faire avec les «méchants». Le pas décisif est de rétablir l'ordre dans son propre pays.

La compréhension entre les peuples est une chose réjouissante

Comment y arriver? La voie directe est actuellement barrée. Le système parlementaire des Etats membres de l'OTAN ne permet pas d'avoir suffisamment d'influence directe. Mais il y a encore le chemin indirect: aider et renforcer tous ceux qui veulent la paix – et combattre la diabolisation de l'autre. La compréhension entre les peuples connaît beaucoup de voies: lire de bons livres concernant son propre pays et l'autre pays et son peuple et sa culture, des rencontres personnelles en voyage, des visites et des invitations, ériger des partenariats et des jumelages d'égal à égal, entre individus, entre associations, entre structures, entre communes, entre villes, etc.

Au début se trouve la volonté. Oui, je déclare l'année 2018, année de la compréhension entre les peuples. De nos jours, cela est une action grandiose, positive, sensée – et aussi réjouissante.

Suisse – UE: une relation d'égal à égal?

Une sécurité juridique basée sur la bonne foi se présente différemment

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Généralement un traité est conclu, lorsque les contractants ont la conviction de «l'avantage respectif apporté» et de l'instauration de contrats à long terme, maintenus aussi longtemps qu'ils le souhaitent. En principe, cette maxime s'applique aussi pour des accords entre Etats souverains, et elle a également été longtemps appliquée dans la relation entre la Suisse et l'Union européenne. La Suisse a ainsi conclu en 1972 – de commun accord avec les autres pays membres de l'AELE – un accord de libre-échange (excepté les produits agricoles) avec la CEE, un accord d'égal à égal toujours en vigueur.¹

Le 7 février 1992, la CE a toutefois, avec le Traité sur l'Union européenne (Traité de Maastricht), pris le cap en direction «d'une union toujours plus étroite» – visé depuis le début – et a par la suite développé sa structure juridique et son administration au point d'en devenir un monstre bureaucratique et centraliste. En conséquence, le tandem de la Commission européenne et de la Cour de justice se comporte de plus en plus en monarque absolu. La Suisse y est également exposée depuis que le peuple suisse s'est opposé, il y a 25 ans, le 6 décembre 1992, à l'adhésion à l'EEE. Le comportement de l'UE envers notre pays ressemble parfois davantage à une relation de domination qu'à une relation contractuelle. Et, malheureusement, il faut y ajouter que nos conseillères et nos conseillers fédéraux n'en sont pas contrariés, tant que les seigneurs se présentent en toute harmonie et tout sourire avec eux devant les caméras.

Cependant, quand Bruxelles revient aux tonalités rugueuses, comme actuellement, on se montre indigné – bien que tout politicien ou négociateur suisse expérimenté connaisse le fonctionnement de la centrale bruxelloise. Et ils savent également que le peuple suisse, avec sa volonté d'indépendance et son attachement à la démocratie directe, ne se laisse pas intégrer dans la construction de l'UE, notamment dans le domaine concernant les questions de politique étrangère.

Actuellement, il s'agit du paiement de nouveaux milliards en faveur de la cohésion et de l'accord-cadre institutionnel – et régulièrement de tentatives de pression de la part de l'UE, de sanctions illégales et de la violation de promesses, comme cela est absolument inusuel entre partenaires contractuels fiables. Plus la Suisse est accommodante, plus les «mesures» d'hégémonie de Bruxelles sont arbitraires. Il n'y a aucune trace d'une sécurité juridique.

Visite de Juncker à Berne: comment la Suisse peut gagner la sympathie de Bruxelles ...

Le 23 novembre 2017, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a visité la Suisse. Dans les passages de la conférence de presse publiquement accessibles,² la présidente de la Confédération Doris Leuthard et le président de la Commission Juncker ont thématiquement deux domaines: l'accord-cadre institutionnel omniprésent ainsi que le paiement de 1,3 milliards de francs pour le fonds de cohésion, promis généreusement par le Conseil fédéral, bien qu'il ne soit pas compétent en dernière instance (cf. ci-dessous). Il n'était pas étonnant de voir M. Juncker en excellente humeur se présenter aux médias: «Je suis heureux que nous ayons réussi à trouver – à l'intérieur de la Suisse – une solution concernant la libre circulation des personnes, que nous considérons avec sympathie [...]»

Une formule magnifique: nous – c'est-à-dire les dirigeants de l'UE – avons réussi à faire accepter au Conseil fédéral et à la majorité du Parlement la «préférence des travailleurs en Suisse, version allégée» compatible avec l'UE. Et si les Suisses appliquent également à l'avenir les directives de Bruxelles – mais seulement dans ce cas précis – Juncker & Co. continueront à nous exprimer de la sympathie.

... et comment cette «sympathie» peut rapidement disparaître

Lors de la conférence de presse du 23 novembre 2017, Jean-Claude Juncker a

déclaré: «Nous avons discuté de l'accord-cadre – quel vilain mot, *de facto*, il s'agit d'une sorte de traité d'amitié – entre la Suisse et l'Union européenne.» [mise en évidence mw] Et Juncker d'ajouter qu'il ne peut pas s'exprimer sur les progrès réalisés, étant donné que les négociations sont encore en cours, «mais tout avance dans la bonne direction». (SRF News du 23/11/17)

Cependant, l'amitié nouvellement renouée n'a duré que quelques semaines: depuis mi-décembre 2017, les chefs de l'UE sont d'avis que dans le dossier de l'accord-cadre institutionnel les choses ne bougent pas assez vite – après des négociations durant depuis des années. Est-ce possible que les difficultés de Bruxelles avec le Brexit y jouent un rôle? Doris Leuthard en tout cas, en voulant couronner son année de présidence de la Confédération avec la visite de Juncker, n'avait certainement pas envisagé un si rapide changement «d'une période de dégel à une période glaciaire» («Blick» du 23/12/17).

Cette fois, Bruxelles a sorti un moyen de pression de sa boîte à outils, devant faire mal à la place financière suisse. Le 23 novembre, Jean-Claude Juncker avait pourtant explicitement promis comme contrepartie à la bonne conduite de la Suisse et aux milliards pour la cohésion concédés par le Conseil fédéral: «En décembre, nous envisageons également de parler dans la Commission de la reconnaissance de l'équivalence des bourses suisses et européennes. La Suisse a besoin de cette déclaration pour pouvoir négocier des titres dans toute l'Europe. Cela, nous le ferons au cours du mois de décembre.» (SRF News du 23/11/17)

Ces mots étaient sans doute un peu hâtifs: le 20 décembre, on a appris que la Commission et le Conseil européens ne voulaient accorder à la Bourse suisse que provisoirement, jusqu'à fin 2018, le droit de négocier des titres dans l'Union européenne. Cela en opposition à d'autres Etats, par exemple les Etats-Unis, dont l'accès n'est lié à aucune condition. (cf. la presse quotidienne du 20/21 décembre) Une pure tracasserie, avec des conséquences financières pour les négociants suisses de titres, car ils devraient mandater un intermédiaire, par exemple une banque dans un Etat membre de l'UE. Toutefois, on a également pu lire que la non reconnaissance des règles boursières suisses nuirait également aux négociants de l'UE – eux aussi, veulent faire des affaires en bourse avec la Suisse sans complications.

Pour augmenter la pression, l'UE a en outre mis la place financière suisse depuis le 5 décembre sur une liste grise, cela en guise de réaction tardive au rejet de la réforme de l'imposition des entreprises III par les citoyens suisses lors des votations du 12 février 2017. Les Suisses s'étaient alors majoritairement opposés au nivellement des tarifs fiscaux cantonaux, dont sa diversité avait été stigmatisée par Bruxelles comme étant une concurrence déloyale. Là aussi, il n'y a aucune trace de sécurité juridique. Cette construction du pouvoir qu'est l'UE et la Suisse avec ses structures de démocratie

directe et son fédéralisme sont foncièrement différentes.

Le Conseil fédéral promet à l'UE sans contrepartie 1,3 milliards pour la cohésion – c'est choquant!

Lors de la conférence de presse du 23 novembre, le Conseil fédéral a annoncé, que la Suisse allait à nouveau déboursier 1,3 milliards de francs pour «renforcer» la cohésion au sein de l'UE, c'est-à-dire 200 millions pour la migration et le «reste» (tout de même 1,1 milliards du contribuable suisse) pour la formation professionnelle et contre le chômage des jeunes dans les Etats d'Europe orientale. Doris Leuthard: «Le Conseil fédéral ne le fait pas en liaison avec des intérêts politiques, mais en prenant en compte l'ensemble de nos bonnes relations et parce que la situation s'est effectivement stabilisée et développée positivement cette année.» (SRF News du 23/11/17)

C'est à peine croyable: faire un don de plus d'un milliard d'argent des contribuables à un adversaire contractuel très dur, sans exiger de contrepartie? Est-ce pour obtenir une félicitation paternelle – très peu durable – de Monsieur Juncker, «en prenant en compte l'ensemble de nos bonnes relations»? Les membres de notre gouvernement fédéral sont-ils vraiment tous si naïfs ...

Après le soudain éloignement l'UE de sa politique de velours pour montrer ses griffes, différents conseillers fédéraux se sont dépêchés de relativiser leur engagement. On peut noter positivement qu'Ignazio Cassis, notre nouveau chef du Département fédéral des Affaires étrangères, a, lors de sa première visite officielle à Paris rejeter le lien entre l'accord-cadre et la reconnaissance de la réglementation fédérale boursière ainsi que le placement de la Suisse sur une liste grise de l'UE. Il a également remis en question la contribution de cohésion. Des parlementaires de divers groupes politiques de gauche et de droite se sont prononcés dans le même sens.³

Nous n'avons rien contre l'aide à une bonne formation professionnelle aux jeunes gens d'Europe orientale. Mais nous nous défendons de toutes nos forces contre l'intégration subreptice de notre pays dans l'UE, ce monstre bureaucratique, centraliste et antidémocratique, exigeant de notre part, par-dessus le marché, encore de grosses sommes d'argent!

La démocratie directe nécessite du temps et les scrutins demeurent imprévisibles

Les exécutifs n'ont, dans le modèle étatique suisse, que peu de pouvoir sur les trois niveaux étatiques, une constante nuisance pour les amis de l'EU dans l'administration fédérale. Il est vrai que le Conseil fédéral ne peut s'engager définitivement ni pour les milliards de cohésion ni pour un accord-cadre. C'est probablement difficile à comprendre pour les organes de l'UE n'ayant pas l'habitude de vivre en démocratie. La tâche du Conseil fédéral doit être d'expliquer le modèle suisse de la démocratie directe à Bruxelles et nommer des négociateurs qui en sont entièrement convaincus.

Au sujet du contenu de l'Accord-cadre institutionnel

mw. Selon la page d'accueil du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), il est connu que: l'Accord-cadre inclut premièrement l'obligation pour la Suisse de reprendre automatiquement tout le développement juridique de l'UE dans tous les domaines régis par plus de 100 accords bilatéraux. Si l'on considère les deux accords énergétiques et agricoles, lourds en conséquences (agriculture, sécurité des denrées, sécurité de produits, santé publique) préétablis par le Conseil fédéral ainsi que l'intégration, déjà existante, de la Suisse neutre dans la Politique européenne de sécurité et de défense, presque tous les domaines juridiques importants seraient affectés. Le deuxième point concerne le contrôle de l'application des accords par les organes de l'UE (en particulier par la Commission). S'ils estiment que la Suisse ne res-

pecte pas le droit de l'UE sur un certain point, ils s'adressent à la Cour de justice des communautés européennes (CJCE), dont l'interprétation du droit de l'UE est troisièmement contraignante et quatrièmement un jugement définitif. C'est-à-dire que le droit de l'UE serait supérieur au droit suisse. Parfois, on entend également parler de s'adresser à la dite Cour de l'AELE, le «petit frère de la CJCE», créée par l'UE pour assurer l'application parallèle de l'acquis communautaire pour les pays de l'EEE, la Norvège, l'Islande et le Lichtenstein. Peu importe qu'il y ait un juge suisse ou non: les juges jugeant la Suisse sur la base du droit étranger, restent des juges étrangers.

A suivre, dès que les contenus de cet accord seront sur la table.

¹ DFAE, «Politique européenne de la Suisse, négociations et thèmes à traiter» (mai 2016)

– C'est au Conseil national et au Conseil des Etats de décider à nouveau le montant de la contribution de la Suisse au fond de cohésion de l'UE. Selon l'article 10 de la Loi des pays d'Europe de l'Est, le Parlement peut allouer les moyens nécessaires au financement des mesures de soutien aux Etats d'Europe orientale, sans possibilité de référendum.⁴

– Concernant la conclusion des accords bilatéraux avec l'Union européenne, c'est également au Parlement de décider. Par contre, les électeurs peuvent dans ce cas lancer un référendum facultatif (au sujet de l'Accord-cadre cela se fera certainement). C'est également la raison pour laquelle l'équipe de négociateurs de Berne et de Bruxelles font du surplace depuis des années. Alors que le contenu de cet accord suspect n'est toujours pas dévoilé, les points principaux sont connus depuis longtemps. (cf. encadré ci-dessous). Il est certain que l'accord réduisant la démocratie directe de la Suisse à la portion congrue, sera rejeté dans les urnes par le peuple. C'est pourquoi nos conseillers fédéraux sont si indécis, à l'instar de Doris Leuthard lors de la visite de M. Juncker du 23 novembre: il y a encore des différences dans deux, trois domaines [sans révéler lesquels, mw], mais l'entretien de ce jour a montré, «que les deux parties désirent cet accord-cadre [...]» (SRF News du 23/11/17) – sachant parfaitement qu'une partie, c'est-à-dire les électeurs suisses, ne le veulent pas ...

Après la signature de l'accord-cadre par le Conseil fédéral, il faudrait encore plusieurs années jusqu'à la décision finale: d'abord le message du Conseil fédéral adressé au Parlement, puis le traitement dans les Commissions parlementaires, ensuite à tour de rôle les débats dans les deux Chambres parlementaires, ensuite le délai référendaire de 100 jours pour la récolte des signatures et finalement la votation populaire.

Liberté ou prospérité: un antagonisme?

Nous, les Suisses, devons décider si nous voulons la liberté ou la prospérité, voilà ce qui à été dit tout récemment dans un commentaire de journal. Soit nous gardons notre indépendance en payant le prix d'un accès limité au marché de l'Union européenne. Soit nous participons entièrement au marché intérieur de l'UE et prenons sur nous le diktat du système juridique de l'UE et la surveillance par la Cour de justice européenne. Un choix difficile pour nous, car nous voulons avoir autant la liberté que la prospérité.

Contre cette façon d'argumenter, il y a plusieurs objections.

Tout d'abord, il est faux d'affirmer que le sort économique des pays entièrement soumis à l'UE est meilleur. Au contraire, de nombreux pays vont plus mal qu'avant, car auparavant ils avaient leur propre monnaie et la liberté de commerce en pouvant conclure des accords librement. Et les pays plus prospères sont mis sous pression, car les bâtiments pour la bureaucratie, les salaires élevés et les honoraires des fonctionnaires, des juges et des parlementaires, etc. doivent être payés. Sans parler du remplissage de tonneaux sans fond, des intérêts pour les énormes dettes étatiques et de nombreux autres programmes absorbant d'autres milliards.

Nous autres Suisses avons malgré de nombreuses adversités, pu encore préserver une part de notre liberté pour former jusqu'à un certain point notre pays et notre économie selon notre volonté. Cela est possible, notamment en raison de notre fédéralisme et des droits démocratiques directs des citoyens. Non seulement notre liberté, mais également notre prospérité sont étroitement liées à ces fondements indispensables pour la Suisse. Les partisans de l'UE affirment souvent que notre prospérité est principalement le résultat des accords bilatéraux. Cependant, il va de soit que la Suisse, en tant que pays sans accès à la mer et pauvre en ressources, a besoin de commerce et d'échanges culturels avec le reste de l'Europe et le monde. La Suisse a

Catalogne: il est grand temps d'instaurer un véritable dialogue!

par René Roca, Institut de recherche sur la démocratie directe

Après les élections régionales du 21 décembre 2017, la situation politique en Catalogne n'a pratiquement pas changé. Les partis séparatistes ont à nouveau obtenu la majorité absolue des sièges au Parlement régional. Il est probable qu'ils composeront le prochain gouvernement régional. Indépendamment du chef de gouvernement choisi, le gouvernement central de Madrid du Premier ministre Rajoy doit absolument surmonter ses réticences et offrir son aide pour des discussions constructives. La stratégie de Rajoy a échoué, ce qui était prévisible. La violence policière et la criminalisation ne sont pas des moyens adéquats en démocratie. De telles interventions ont éveillé chez de nombreux Catalans de sombres souvenirs de l'époque franquiste. Toutefois, la population catalane a gardé son sang froid de façon exemplaire alors que des politiciens séparatistes ont été emprisonnés sous l'inculpation de «rébellion».

Les deux parties doivent se rapprocher l'une de l'autre. D'abord, il faut restaurer l'autonomie de la Catalogne; de préférence avec l'option de récupérer le statut d'autonomie de 2006, démocratiquement avalisé, mais

fortement mis en cause par la Cour constitutionnelle espagnole.

En outre, la Constitution espagnole actuelle aurait besoin d'une révision; elle est encore imprégnée de l'esprit du passage de la dictature à la démocratie. La Constitution peut être amendée par le Parlement national et la population; elle constitue en principe la base législative et la sécurité juridique nécessaire pour tout pays. La Constitution espagnole devrait refléter davantage la culture et l'histoire de ce pays aux multiples facettes et s'approcher d'un concept fondé sur le droit naturel. De cette manière, on pourrait aussi inciter la jeune génération à surmonter à l'avenir les fossés régionalistes et à développer l'Etat de manière démocratique et fédéraliste.

Un refus de toute négociation de la part de Madrid aggraverait encore davantage la situation politique et économique du pays. Il est grand temps de reprendre les discussions, si ce n'est pas à Madrid ou Barcelone, alors à Genève; mais certainement pas à Bruxelles, car au lendemain des élections en Catalogne, l'appareil bruxellois a fermé boutique pour les vacances de Noël, afin de ne pas devoir répondre à des questions désagréables. •

Le Pays basque propose une médiation

gl. L'évolution en Catalogne est surveillée de près par le Pays basque. Le chef du gouvernement basque *Iñigo Urkullu*, du parti nationaliste conservateur basque PNV, ancré dans les communautés catholiques de base du Pays basque, a, au cours des derniers mois, tenté de jouer aux médiateurs par le biais de l'archevêque de Barcelone et les abbés des monastères catalans Montserrat et Poblet. Le 27 septembre, donc avant le vote du 1^{er} octobre, la *Commission permanente de la Conférence épiscopale espagnole en Catalogne* a adopté une déclaration en faveur d'un dialogue honnête et en soutien aux droits des peuples d'Espagne. Cela a déclenché le mécontentement du gouvernement de Madrid et de la grande majorité de la presse espagnole.

Urkullu, ayant à plusieurs reprises conseillé au président catalan Puigdemont de ne pas créer de situation désespérée, s'était entretenu avec le gouvernement espagnol et avait adressé des messages à Bruxelles. Son but principal est d'empêcher par tous les moyens l'intervention sans précédents du gouvernement central dans l'autonomie des régions.

Dans une interview accordée à *Radio Euskadi*, Urkullu a fait valoir que Madrid devait reconnaître les résultats électoraux du 21 décembre et proposer des solutions politiques plutôt que des mesures pénales. Il s'est prononcé en faveur de la restauration

de la situation d'avant le 6 septembre dernier. A cette date, le Parlement catalan avait approuvé la loi sur la mise en œuvre du plébiscite du 1^{er} octobre.

Pedro Luis Uriarte, l'ancien ministre basque des Finances, considéré comme le père du droit fiscal basque, a proposé dans une interview avec le journal catalan «*La Vanguardia*», d'octroyer à la Catalogne la même compétence fiscale que possède le Pays basque actuellement. Contrairement aux autres communautés autonomes d'Espagne, les autorités fiscales basques collectent elles-mêmes tous les impôts et gèrent leur propre budget de manière autonome. Le Pays basque verse chaque année au gouvernement de Madrid un montant égal à sa part du PIB espagnol, donc 6,24%, pour financer les tâches étatiques au niveau national. En 1980, lors de la négociation du premier statut d'autonomie, le gouvernement catalan avait encore renoncé à une telle souveraineté fiscale. Aujourd'hui, Uriarte considère cela comme une grave erreur, car le Pays basque a choisi une voie difficile et risquée avec l'introduction de l'autonomie fiscale dans une situation économique extrêmement difficile, mais aujourd'hui le pays est en bonne santé. Le gouvernement catalan, cependant, est aujourd'hui endetté. •

Sources: *La Vanguardia* du 26/11/17 et 28/12/17; *Noticias de Gipuzkoa* du 30/12/17

«Suisse – UE: ...»

suite de la page 3

toujours été un pays ouvert au monde. Mais en tant qu'Etat souverain, nous attendons de nos partenaires contractuels qu'ils soient honnêtes et loyaux.⁵

En réalité, nous nous portons bien économiquement, avant tout parce que le peuple détermine lui-même de son sort au niveau fédéral, cantonal et communal. La Suisse est l'un des rares pays européens respectant les règles de Maastricht (sans y être forcé). Notre monnaie est – comme notre système politique – l'une des plus stables et des plus sûres, créant ainsi des flux plus ou moins gros d'argent vers nos banques, même après l'abolition du secret bancaire. Malgré le franc fort, les entreprises suisses se portent mieux qu'il y a quelques années en arrière et malgré un fort taux d'immigration en provenance des pays de l'UE, le chômage des jeunes est extrêmement bas, principalement en raison du profond enracinement de la formation professionnelle duale dans les entreprises et chez les citoyens.

Finalement, de nombreux citoyens des Etats membres de l'UE se posent également des questions urgentes, à prendre au sérieux: comment est-ce possible qu'un projet aussi important que l'Union européenne – ayant

soi-disant comme but la coexistence pacifique des peuples – mette sous tutelle ses propres membres de manière à les empêcher à régler eux-mêmes leurs affaires les plus personnelles? Comment est-ce possible que les Parlements des Etats membres n'aient plus rien à faire, parce que les lois se font de plus en plus souvent à Bruxelles? Mais de quelle alliance s'agit-il, lorsqu'un pays voulant la quitter est mis si fortement sous pression, pour empêcher d'autres pays d'en faire autant? S'agit-il de liberté ou de prospérité? Les membres de l'UE ont-ils encore le choix? •

¹ *Accord entre la Confédération helvétique et la Communauté économique européenne du 22/7/1972. En vigueur depuis le 1/1/1973*

² Relations Suisse-UE. Nouvelles concernant le rencontre entre M. Juncker et le Conseil fédéral. *SRF News* du 23/11/17

³ «Cassis spricht in Paris Klartext», *sda-Meldung* du 20/12/17

⁴ *Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est* du 24/3/06, acceptée par le peuple le 26/11/06 comme base pour le paiement du premier milliard de cohésion, réparti sur dix ans. Le 30/9/16, la loi a été prorogée par le Parlement, sans que le référendum soit lancé.

⁵ Notre balance du commerce extérieur positive est due avant tout au commerce avec des pays non membres de l'UE, car nous importons massivement plus de marchandises et de services des pays de l'UE que nous en exportons.

La ville syrienne de Rakka se trouve confrontée au danger d'une épidémie

«Nous ne pouvons pas nier le fait d'une destruction totale de la ville et qu'une épidémie risque de l'envahir. Je suis certain que vous en êtes informés», a déclaré le 21 décembre le ministre russe de la Défense *Sergueï Choïgou*, lors d'une rencontre tripartite avec le ministre russe des Affaires étrangères *Sergueï Lavrov* et l'envoyé spécial de l'ONU *Staffan de Mistura*. «Nous désirons discuter avec vous des mesures énergiques en vue d'améliorer cette situation.»

Le nombre élevé de dépouilles trouvées sous les gravats des bâtiments à Rakka révèle une épidémie prévisible. De plus, selon le ministre de la Défense, la ville est presque

entièrement minée. Outre les mines «posées par les bandits avant de quitter les lieux, on y trouve également des munitions non explosées», empêchant les habitants de pénétrer dans leurs maisons.

«Il est urgent que la communauté internationale entreprenne des efforts intenses. Les activités actuelles de la Russie – le déminage et la formation de pionniers syriens – exigent un sérieux soutien que nous attendons également de la part des structures onusiennes», a déclaré Choïgou. •

Source: *Sputniknews* du 21/12/17

(Traduction *Horizons et débats*)

Les USA interdisent aux experts serbes de participer au déminage en Syrie

Récemment, les médias serbes ont rapporté que le gouvernement américain n'autorisait pas l'engagement d'équipes de déminage serbes en Syrie. La Serbie voulait mettre à disposition de ce pays tant martyrisé des spécialistes formés suite à la guerre du Kosovo afin de permettre à la population syrienne le retour à une vie tant que possible normale – sans victimes supplémentaires. Mais l'impitoyable pouvoir étatsunien s'y oppose. Il aurait financé la formation des démineurs serbes pour éliminer les «engins explosifs»

en Serbie et au Kosovo, mais certainement pas pour la Syrie...

Regrets, reconnaissance des faits, sentiments de culpabilité, pitié, tristesse, compassion – tout cela est inexistant pour la machinerie militaire américaine. Elle ne connaît que tuer, torturer, détruire – nous attendons toujours et encore l'application d'une confession chrétienne de la part du «nouveau» président. Probablement, le monde attend en vain ...

Barbara Hug

Le futur gouvernement allemand doit changer d'orientation

km. Le 23 décembre 2017, lors d'une interview accordée au journal en ligne russe *Sputnik*, *Peter Gauweiler*, ancien ministre bavarois de l'Environnement et vice-président de la CSU (parti conservateur de Bavière) a donné, au sujet des questions actuelles de la politique allemande et internationale ainsi que des devoirs du futur gouvernement allemand, les explications suivantes:

«Il y a quatre sujets décisifs pour lesquels le futur gouvernement allemand doit poser des jalons. D'abord, il s'agit des frontières ouvertes et la question de savoir comment traiter les personnes venues chez nous au cours des derniers 18 mois dans le cadre des «flux migratoires». Ensuite, il s'agit de la sauvegarde de l'euro, puis de la participation à des interventions militaires à l'étranger pour défendre – entre guillemets – nos valeurs» à l'étranger, et pour terminer il y a encore les sanctions envers la Russie.»

Peter Gauweiler, qui avait déjà porté plainte contre la politique de sauvegarde de l'euro devant la Cour constitutionnelle fédérale allemande, a renvoyé à un jugement actuel de la Cour suprême allemande: «Je souhaite vous rappeler qu'en août 2017, la Cour constitutionnelle fédérale a déclaré que le dit «programme de Quantitative Easing» de la *Banque centrale européenne* – suite auquel elle a réalisé des emprunts de plus de 60 milliards d'euros par mois et atteint au total un volume de 2 billions d'euros – est incompatible avec la séparation des pouvoirs et le principe démocratique de la Loi fondamentale allemande.»

A la question de savoir si la démocratie directe et les droits populaires n'étaient pas des notions utilisés par les «populistes», M. Gauweiler a donné une réponse très claire: «Les votations populaires n'ont rien à voir avec le «populisme». [...] Finalement, c'est toujours le peuple souverain qui doit décider. La Cour constitutionnelle a précisé explicitement dans son jugement au sujet du Traité de Lisbonne que lorsqu'il s'agit de questions fondamentales de la souveraineté, il est évident que le peuple doit être appelé aux urnes.»

M. Gauweiler s'est montré déçu du nouveau président américain: «Malgré les controverses autour de Trump, j'avais marqué son nom d'un gros Plus pendant sa campagne

électorale, car il avait précisé qu'il souhaitait l'abandon de la part des Etats-Unis de leur éternel rôle de gendarme de la planète. Je suis donc plutôt déçu de voir que pour l'instant, il fait souvent tout le contraire.»

Comme déjà au cours des années précédentes, M. Gauweiler juge le rôle de la Russie en politique internationale et les évolutions dans ce pays différemment que les adeptes du politiquement correct. Les attaques permanentes contre ce pays sont à son avis contre-productives: «Je pense que la Russie a un rôle important à jouer. Il ne faut pas traiter les Russes plus mal qu'à l'époque de Brejnev, également au niveau psychologique. La Russie a pris un essor presque incroyable. Qui-conque visite Moscou se retrouve dans une magnifique ville en pleine croissance.» Quant aux violentes attaques verbales, il a ajouté: «Bien que j'apprécie moi-même le fait d'appeler un chat un chat, je trouve que ces attaques verbales virulentes contre la Russie sont nocives. Je n'ai aucune sympathie pour ce jeu réciproque de menaces d'interventions militaires. [...] Tous font rouler leurs mécaniques, apparemment sans être au clair sur les risques que cela comporte. On s'approche du paroxysme. Tout ce qu'il nous reste, c'est de dire: Réveillez-vous enfin! Bien sûr que la Russie doit faire partie des structures européennes. Bien sûr que les sanctions contre la Russie sont stupides et doivent absolument être levées. Et naturellement, il faut une étroite collaboration entre les Etats-Unis et la Russie.»

Contrairement aux autres responsables politiques allemands, il a défini le rôle de l'Allemagne différemment: «A cause de sa situation géographique, l'Allemagne détient un rôle de médiateur. Le milieu entre l'Atlantique et l'Oural se trouve entre Berlin et Varsovie. Il faut donc prendre garde de bien garder l'équilibre. Toute personne née en 1949 – comme moi – n'aurait jamais osé espérer la fin du rideau de fer et le retrait de l'Allemagne aussi pacifique de l'Armée rouge. Personne n'aurait cru à tant d'opportunités en Russie pour l'économie allemande et vice-versa, ni qu'en Bavière, nous serions, un jour, heureux de recevoir des hôtes russes venant faire leurs courses chez nous.» •

«Bien que j'apprécie moi-même le fait d'appeler un chat un chat, je trouve que ces attaques verbales virulentes contre la Russie sont nocives. Je n'ai aucune sympathie pour ce jeu réciproque de menaces d'interventions militaires. [...] On s'approche du paroxysme. Tout ce qu'il nous reste, c'est de dire: Réveillez-vous enfin!» (*Peter Gauweiler*)

Comment la démocratie allemande peut-elle devenir plus directe?

par Christian Fischer, Allemagne

Après les élections au Bundestag, l'Allemagne se trouve face à un Parlement diversifié, se heurtant à de grosses difficultés liées à la formation du gouvernement. De nombreux citoyens allemands ne voient pas cette situation comme étant l'expression d'une plus grande pluralité ou d'opinions insurmontables – car la plupart des partis ne se disputent guère sur des questions de fond. Les différences se réduisent plutôt à des querelles partisans au niveau stratégique. Ces derniers temps, une partie des citoyens dénoncent la démocratie de façade et préconisent davantage de démocratie directe. C'est pourquoi cet article se propose d'examiner de manière détaillée les rapports entre la démocratie directe et la démocratie représentative.

Il faut tout d'abord analyser de manière critique la notion «représentation», notion définissant notre forme allemande de démocratie. Elle ne figure pourtant pas dans la Loi fondamentale. Karl Albrecht Schachtschneider souligne le point suivant:¹ la notion a été introduite en 1928 par Carl Schmitt afin de légitimer un système politique aux apparences démocratiques trompeuses, en vue de mieux asservir le peuple. Selon lui, la «représentativité» aurait permis, selon la doctrine de Gerhard Leibholz, élève de Carl Schmitt, d'imposer le règne des partis sur des citoyens privés de leur souveraineté. Le système politique allemand serait par contre décrit correctement par le terme de la «représentation parlementaire» puisque cette notion-ci préserve la souveraineté des citoyens, garantie par la Loi fondamentale.

Directe ou représentative – y a-t-il une contradiction?

En Suisse, pays où le système politique a évolué vers une démocratie directe (repère obligatoire dans ce contexte), il y a des représentants parlementaires qui établissent de nouvelles lois, dont environ 90%, ne sont pas «soumises au peuple». Certes, chaque nouvelle loi peut être soumise au jugement populaire, si 50 000 électeurs le désirent par leurs signatures. Le peuple lui-même peut initier des lois en demandant un amendement de la Constitution si 100 000 signatures sont déposées. Au niveau fédéral, toute loi décidée par le Parlement et touchant à la Constitution fédérale doit obligatoirement être soumise au verdict du peuple. Mais tout cela ne remplace pas le travail d'un pouvoir législatif au moins semi-professionnel ou d'autres tâches de représentation appartenant à l'Etat. Toute décision de justice est prise «au nom du peuple». Chaque «ministre» et chaque agent de police agit au «nom du peuple». Et c'est bien ainsi.

Si l'on s'imagine la démocratie comme étant une fédération politique (la Suisse est une «confédération») dont les membres sont des confédérés («citoyens») disposant tous du même droit au vote, on se rend vite compte que là-aussi, il doit y avoir des réu-



Votation populaire: actuellement en Suisse – demain également en Allemagne? (photo mad)

nions générales («élections») pour élire un comité compétent. Dans la grande «fédération démocratique» le Parlement détient le pouvoir législatif et le gouvernement celui du pouvoir exécutif et toute une série d'autres institutions souveraines. Dans chaque fédération, les comités peuvent et doivent agir de manière indépendante pour un certain temps. Il est évident que face à une fédération disposant de l'envergure d'un Etat, les affaires quotidiennes sont incomparablement plus complexes que celles liées à une fédération ou une coopérative viticole.

Cependant, dans notre Etat les partis sont malheureusement devenus très puissants et veillent à réduire au maximum les contacts entre les représentants parlementaires et le peuple souverain, de sorte à ce que celui-ci ne puisse participer politiquement uniquement par le biais d'un engagement au sein d'un parti – comme s'il ne suffisait plus d'être simple citoyen pour participer à la vie politique. En Allemagne, cela est également une conséquence de la doctrine de Carl Schmitt qui a fortement marqué la jurisprudence du Tribunal constitutionnel fédéral,² en établissant que les partis sont représentants du peuple.

Justice lors des élections

En Allemagne, on a créé pour les élections fédérales – à l'inverse de nombreuses autres démocraties –, un système électoral où l'électeur dispose de deux voix, matérialisées par deux colonnes sur le bulletin de vote. Avec la première voix [«Erststimme» ou «Wahlkreisstimme»] il vote en faveur d'un candidat dans sa circonscription. Avec la seconde voix [«Zweitstimme» ou «Wahlkreisstimme»], il vote en faveur d'une liste de candidats présentée par un parti ou une association d'électeurs.

Par cette méthode, on met d'une part l'accent sur la personnalité d'un député et d'autre part, on empêche par le système proportionnel pour les secondes voix que dans toutes les circonscriptions, une grande partie des voix (en faveur des candidats ayant échoué) soient pratiquement écartées – comme c'est le cas lors d'un seul scrutin majoritaire. C'est une bonne idée. Cependant, les candidats directs sont presque toujours également les représentants de leur parti, ce qui leur permet en grande partie d'obtenir leur mandat même en se trouvant au deuxième ou troisième rang suite à la liste de secondes voix – ce qui mène presque à l'absurde l'idée initiale.

Il y a pourtant des exceptions. Lors des dernières élections au Bundestag, il y avait 28 candidats directs non affiliés à un parti, dont l'un avait atteint 9% des voix de sa circons-

cription; les autres étaient tous en-dessous de 1%.³ Pour le scrutin proportionnel plurinominal, on a introduit – sans que ce soit prescrit par la Loi fondamentale – un plancher électoral de 5% des suffrages exprimés [«5-Prozent-Hürde»] permettant uniquement aux partis relativement stables (et toujours soutenus financièrement par des acteurs extérieurs) à faire leur entrée au Parlement. Les partis atteignant moins de 2,8 millions de voix sont ainsi exclus du Bundestag. Voilà une règle arbitraire qu'on pourrait également remettre en question!

Nos élections avec leur système à deux voix sont pourtant clairement plus «équitable» que celle avec uniquement un scrutin uninominal majoritaire. Cependant le Parlement sera – indépendamment des candidats directement élus – toujours défini par la proportionnelle à deux voix des partis suite aux mandats supplémentaires [«Überhangmandate»]. La Loi fondamentale n'avait cependant pas prévu cela: «Les partis concourent à la formation de la volonté politique du peuple.» (art. 21) Voilà le rôle que la Loi fondamentale prévoit pour les partis. Elle ne dit justement pas que l'expression primordiale de la volonté du peuple serait synonyme des rapports proportionnels des partis entre eux. Elle ne prévoit pas non plus la soumission des députés aux instructions de leur groupe politique, car l'art. 38 précise: «Les députés du Bundestag allemand sont [...] les représentants de l'ensemble du peuple, ne sont liés ni par des mandats ni par des instructions et ne sont soumis qu'à leur conscience.»

Peut-être serait-il plus judicieux de limiter la participation des partis à la seconde voix de chaque circonscription: la première voix serait réservée à un candidat direct pouvant bien sûr être membre d'un parti mais dont le nom ne devrait pas figurer également sur une liste de parti. Ainsi la première voix correspondrait à un réel scrutin majoritaire. Le «concours des partis», exigé par la Loi fondamentale, est suffisamment garanti par la seconde voix. Ainsi la meilleure représentation des différentes volontés populaires serait garantie. La critique actuelle visant le grand nombre de mandats supplémentaires serait dénuée de fondement. La formation de groupes parlementaires pourrait se réduire, par exemple, aux représentants des partis de la seconde voix. La moitié des députés (première voix) ne feraient pas partie d'un groupe; ils seraient bien sûr libres de voter avec un des groupes, s'ils le désirent. Il se peut que de nombreux politiciens partisans ne veuillent pas s'exposer au risque de cette expérience liée à la première voix. Cela pourrait augmenter les chances de citoyens

hors partis ou peu intéressés à une carrière au sein d'un parti (mais dévoués à un mandat en faveur du peuple) à accéder au Bundestag. Les élections personnalisées voulues par le scrutin à deux voix seraient alors davantage à l'abri de la griffe des partis. Les injustices du seul scrutin majoritaire seraient également atténuées grâce au scrutin proportionnel des partis réalisé à l'aide de la seconde voix.

Voilà ces quelques réflexions en forme d'une contribution concernant les possibilités de limiter la participation en Allemagne. Face au simple «concours des partis à la formation de la volonté politique» voulu par la Loi fondamentale, les partis seraient toujours bien servis vu qu'ils disposeraient ainsi toujours de davantage d'influence politique que la Loi fondamentale ne prévoit.

Votes aux niveaux fédéral, régional et communal

La Loi fondamentale stipule d'ailleurs également: «Tout pouvoir d'Etat émane du peuple. Le peuple l'exerce au moyen d'élections et de votations et par des organes spéciaux investis des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.» (art. 20, mis en relief par l'auteur). Toutefois, il n'existe toujours pas de possibilité pour le peuple d'exercer son pouvoir dans des votations au niveau fédéral.

En 2002, il y eut une initiative parlementaire soutenue par 348 des 549 députés, donc par 63,3% des voix. Il aurait fallu 66,7%. Il était prévu d'introduire une modification de la Constitution permettant au peuple souverain de présenter au Bundestag des initiatives législatives à l'aide d'une procédure de vote en trois étapes. (Cela nécessite la modification de l'art. 76 de la Loi fondamentale (LF) car actuellement, cet article ne prévoit pas la votation populaire comme source de la législation.)

En 2006, 2010 et 2013, il y également eu des tentatives au niveau parlementaire et lors des négociations de coalition qui ont toutes échoué notamment à cause de la CDU/CSU.⁴ Depuis de nombreuses années et actuellement après les dernières élections parlementaires, l'association «Mehr Demokratie e.V.» [Association «Davantage de démocratie»] s'engage parallèlement aux négociations de coalition pour la mise en application de cette disposition de la Loi fondamentale.⁵

Mais sur quels sujets pourrait-il avoir des votations populaires au niveau fédéral? L'art. 73 LF fournit la réponse: politique étrangère et politique économique extérieure, tâches d'infrastructures nationales, politique de défense et politique monétaire, puis quelques autres sujets. Oui, ce sont des questions importantes, mais de nombreuses questions politiques importantes sont l'affaire des Länder ou de la législation «concurrente» entre la Fédération et les Länder (art. 74 LF), donc entre le Bundestag [Parlement/Chambre basse] et le Bundesrat [Conseil fédéral, représentation des 16 Länder allemands/Chambre haute]. Cela est bien aussi, car plus l'Etat est organisé de façon fédérale et décentralisée, plus il est démocratique.

A propos du fédéralisme: il est utile de prendre en compte également notre Bundesrat en réfléchissant à la démocratie directe. Il n'est pas très présent dans la conscience des citoyens en tant que représentation des Länder. Il y a une raison à cela: il n'est pas élu par les citoyens. Il s'agit d'une réunion des gouvernements des Länder, donc des exécutifs, qui ont chacun entre 3 et 6 voix. Pourquoi ne pas élire directement le Bundesrat après avoir modifié l'art. 51 LF? On pourrait laisser plusieurs représentants par Land et faire de ce scrutin une élection personnalisée d'une voix par citoyen. Les candidats ont naturellement le droit d'être affilié à un parti. Mais alors, il n'y aurait pas seulement les premiers placés, mais aussi les deuxièmes, les troisièmes et ainsi de suite pouvant siéger dans la représentation des Länder.

Mais revenons aux votations. Dans certains Länder, les dispositions de vote furent déjà intégrées dans les Constitutions des Länder entre 1946 et 1950, dans les autres Länder entre 1974 et 1996. De telles dispositions existent également au niveau com-

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs / 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2018 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Guerre froide et réseaux transatlantiques – hier et aujourd'hui

A propos de l'exposition «Para-politique: liberté culturelle et guerre froide»

par Urs Knoblauch, journaliste culturel, Fruthwilen TG

Le musée berlinois «Haus der Kulturen der Welt» [Maison des cultures du monde] (HKW) présente encore jusqu'au 8 janvier 2018 une grande exposition et divers événements analysant la culture politique propagandiste au temps de la guerre froide à partir des années 1950. Cependant, ce sujet conserve tout son intérêt même après cette date.

Il est nécessaire d'apporter un éclairage soigneux sur cette importante époque historique. Ce n'est certes pas par hasard que la «Maison des cultures» berlinoise ait été choisie pour cette exposition, car elle se trouvait au centre des activités culturelles et politiques dont il est question. «Elle fut construite à l'initiative d'Eleanor Dulles, l'épouse du ministre des Affaires étrangères, au caractère bien trempé, Jo Forster Dulles», selon Paul Jandl dans son article intitulé «Les services secrets favorisent l'art» paru dans la «Neue Zürcher Zeitung» du 30 novembre 2017. Jandl explique que dans la famille Dulles, il y avait beaucoup de monde «ayant fait carrière dans la pénombre idéologique américaine, c'est-à-dire dans la CIA».

Le Congrès en faveur de la liberté culturelle

Après la Seconde Guerre mondiale, la lutte des systèmes politiques fut menée en Europe – notamment en Allemagne et en France, mais aussi en Autriche et en Italie – en grande pompe, au moyen de montants chiffrés en millions pour développer l'art, la culture, les médias et la formation. Le «Congrès pour la liberté culturelle (Congress for Cultural Freedom, CCF) en fut un exemple», selon le texte de la HKW consacré à l'exposition. Au cours de la «guerre froide culturelle», selon un article sur l'exposition paru dans le journal «Süddeutsche Zeitung» du 18/19 novembre 2017, on favorisa dans tous les domaines culturels et artistiques l'hégémonie culturelle et le «modernisme».

A partir de 1950, le CCF organisa de nombreux congrès et des activités culturelles avec des personnalités connues, afin de mettre en évidence les valeurs américaines et les questions politiques européennes pour contrer l'influence du communisme et du socialisme comptant de nombreux partisans, particulièrement parmi les intellectuels. «A partir de son quartier général de Paris, le CCF apporta son soutien à de nombreux programmes

culturels en Amérique latine, en Afrique et en Asie du Sud-Est et mit en place un réseau de publications, de conférences et expositions afin de promouvoir la langue «universelle» du modernisme en littérature, dans les arts et en musique.»

Le CCF s'immita de plus en plus «dans le débat intellectuel en apportant son soutien aux artistes et aux médias». On ne se contenta pas d'apporter un soutien «à Heinrich Böll et à Siegfried Lenz au travers des activités du trésorier de la CIA, mais on fonda des magazines qui se révélèrent de puissants instruments de l'échange. En Allemagne, il s'agissait de «Monat», créé par le journaliste américain Melvin Lasky, et qui bénéficia de l'apport écrit d'André Gide et d'Arthur Koestler, mais aussi de Theodor W. Adorno et de Hannah Arendt».

«En 1967, on découvrit que le CCF était secrètement financé par la CIA, afin de favoriser le consensus anticommuniste et donc les intérêts hégémoniques des Etats-Unis dans une guerre froide des cultures. Ce scandale dévoilé porta un coup fatal à la réputation du CCF. Les contradictions idéologiques étaient trop visibles et la défense hypocrite de la liberté et de la transparence par des moyens dénués de toutes bases démocratiques». (HKW) Ainsi, 44 journaux d'Allemagne fédérale, y compris la «Süddeutsche Zeitung» et certains grands journaux des pays voisins, telle la «Neue Zürcher Zeitung», furent «subventionnés» avec de grandes sommes d'argent.

En route pour le post-modernisme

Outre des institutions officielles et semi-officielles, plus de deux douzaines de fondations américaines participèrent avec des dizaines de millions de dollars à la «guerre froide culturelle». Dans le domaine de la musique, on promut l'avant-garde, dans l'art visuel, on favorisa avant tout les peintres modernes et abstraits. «Les peintures de Jackson Pollock et l'expressionnisme abstrait, favorisé par le Congrès pour la liberté culturelle, représentaient la liberté formelle en faisant abstraction de messages politiques directs», selon un article explicatif paru dans la «Neue Zürcher Zeitung». Là, il ne s'agissait pas du «modernisme» historique de l'art et de l'architecture des débuts du XX^e siècle, mais bien d'une abstraction sans valeurs fondamentales, caractérisée par l'arbitraire intérieur et donc une dévalorisation de

la précieuse tradition européenne de l'art et de la culture réalistes, orientées vers les valeurs, celles-ci ne jouissant plus guère de soutien.

Dans cette exposition berlinoise, on peut voir des tableaux modernes d'un grand nombre d'artistes connus. On y montre tout l'éventail allant de l'abstraction radicale propagée (non figuratif) jusqu'à l'art figuratif déprécié (réalisme). Le groupe d'artistes Art&Language présente la peinture «Guernica» de Picasso en grand format, transformée dans le style de l'«Action-Painting» de Jackson Pollock des années 1980. Ces dessins furent assemblés par les conservateurs sous la dénomination de «para-politique» incluant la dimension globale de la culture politique au cours de la guerre froide, l'instrumentalisation, ses influences et les «significations et buts changeants» du modernisme et du post-modernisme.

Un livre de Volker Berghahn

En ce qui concerne la problématique complexe manifestée dans l'exposition, il est utile de lire l'ouvrage de référence intitulé «Transatlantische Kulturkriege – Shepard Stone, die Ford-Stiftung und der europäische Antiamerikanismus» [Les guerres culturelles transatlantiques – Shepard Stone, la fondation Ford et l'antiaméricanisme européen] (Stuttgart 2004) de l'historien allemand Volker Berghahn qui enseigne, entre autres, à l'Université Columbia de New York. En prenant comme exemple une personnalité aussi centrale que Shepard Stone (1908–1990), collaborateur dans la direction de la «Ford Foundation», conseiller particulier des Etats-Unis dans la «guerre froide culturelle» et de 1974 à 1988, directeur de l'influent Aspen-Institut berlinois, le lecteur acquiert une vue détaillée des sources historiques démontrant à quel point, dès 1945, on luttait sur divers fronts culturels pour «s'assurer le pouvoir hégémonique à l'intérieur de l'alliance occidentale».

Frances Stonor Saunders, spécialiste en littérature, productrice de films et journaliste culturelle, avait déjà ouvert les yeux sur de nombreux artistes par son livre «Wer die



ISBN 978-3-515-08422-3

Zeche bezahlt – die CIA und die Kultur im Kalten Krieg» [Qui paye les pots cassés – la CIA et la culture pendant la guerre froide] (New York 2000; Berlin 2001). Le critique d'alors du livre, Norbert Seitz, a décrit comment «d'importants intellectuels occidentaux devinrent sciemment ou non des instruments des services secrets américains» («Süddeutsche Zeitung» du 18/4/2001)

Conséquences jusqu'à aujourd'hui

La stratégie culturelle de la guerre froide a eu de sérieuses conséquences jusqu'à nos jours. Paul Jandl écrit très justement dans la «Neue Zürcher Zeitung»: «Il ne faut pas se leurrer. En cas de nécessité, la culture a toujours été dégradée pour servir la politique. Lorsqu'en 2003, les Etats-Unis se montrèrent prêts à attaquer l'Irak, les Nations Unies ont fait recouvrir en tout hâte la tapisserie montrant «Guernica» de Pablo Picasso au siège principal de New York. En effet, le président Bush lançant son offensive dite «pour le Bien» accompagné de son Secrétaire d'Etat Colin Powell devant l'œuvre anti-guerre de Picasso n'aurait vraiment pas fait très bonne allure.»

Cette courte présentation des guerres culturelles demande à être élargie, notamment en ce qui concerne la science du comportement et la politique de la formation que les Etats-Unis ont «promu» dans le contexte de la «guerre froide culturelle». Parallèlement, il faudrait inclure les méthodes de propagande et de manipulation finement élaborées d'Edward Bernays de même que les effets des théories et de la pratique de l'«hégémonie culturelle» de Trotsky et de Gramsci.

En étudiant les programmes et les activités dans le domaine de la formation dans la Maison des cultures du monde à Berlin, on reconnaît à quel point cette exposition est d'actualité. Elle démontre combien il est important de ne pas abuser des notions telles «culture» et «liberté» et de les définir soigneusement. C'est ainsi que des expositions et des livres peuvent nous ouvrir les yeux et nous inciter à réfléchir, y compris à la nécessité d'une éthique de la culture, permettant de contribuer honnêtement et dans un esprit humaniste à préserver la grande richesse de la tradition culturelle européenne.

Au printemps 2018 paraîtra en anglais, une publication consacrée à l'exposition. Pour de plus amples informations: www.hkw.de

«Comment la démocratie allemande ...» suite de la page 5

munal. Les dispositions sont très différentes, souvent avec des quorums si élevés que cela empêche a priori les citoyens intéressés de prendre sur eux des efforts ne pouvant quasiment pas réussir. Cela a conduit, par exemple en Bavière, à plus de 1500 votations populaires jusqu'en 2013, tandis qu'il n'y en a eu aucune en Sarre après son adhésion à la République fédérale. Au niveau fédéral, plus de 7000 initiatives citoyennes ont été comptées.⁶ Une initiative à Rielsing (Bade-Wurtemberg), par exemple, pour le maintien d'un lycée bien géré, a récemment échoué suite au quorum, bien qu'une forte majorité des électeurs l'avait soutenue.

Des votations populaires avaient déjà mené en 1952 à la création du Land de Bade-Wurtemberg et entre 1955 et 1957, à l'adhésion de la Sarre à la République fédérale. En 1996, la fusion de Berlin et de Brandebourg a été rejetée par la population suite à un référendum. Quelques autres exemples sont la protection des non-fumeurs en Bavière ou les réformes scolaires à Hambourg (les deux en 2010), la privatisation partielle de l'entreprise Berliner Wasserbetriebe ou le projet Stuttgart 21 (les deux en 2011), le rejet d'un grand Outlet à Duisburg sur l'ancien terrain de la gare de marchandises (et de la Love-Parade) ou encore l'accord pour la poursuite de l'exploitation de l'aéroport Tegel de Berlin (les deux en 2017).

Malgré le manque de dispositions de vote au niveau fédéral, la démocratie directe n'est

donc en aucun cas un élément étranger dans la vie politique de notre pays. Les votations populaires doivent être possibles concernant toutes les questions d'intérêt public, sans oublier les questions touchant à la perception des impôts!

Werner Wüthrich s'exprime en détail⁷ sur les expériences positives de la Suisse concernant les votations populaires au sujet des questions fiscales et il conclut: «L'objection qu'une telle chose ne fonctionne qu'à petite échelle comme dans les communes ou les petits cantons, s'est avérée erronée. Les votations populaires ont très souvent mené à des résultats étonnants faisant leurs preuves à long terme – peut-être justement parce que les électeurs et électrices ne sont pas des experts financiers et économiques.» Cela fonctionne en Suisse principalement suite à l'interaction des travaux parlementaires et des initiatives directes venant du peuple. Le domaine de l'agriculture est un bon exemple pour illustrer cette interaction efficace au cours de plusieurs décennies.⁸ Avec le soutien des négociations et des propositions parlementaires tenant compte d'autres critères, les initiatives individuelles soutenues par la volonté populaire peuvent mieux être communiquées. Marianne Wüthrich démontre qu'entre-temps, ce processus peut malheureusement aussi trébucher en Suisse.⁹

Où en sommes-nous en Allemagne?

Les votations populaires concernant les questions de fond doivent être ancrées au niveau institutionnel, pas uniquement dans les Länder et les communes, mais également au

niveau du pays tout entier. C'est ce qu'exige la Loi fondamentale depuis 1949. Pour ce faire, il faut amender l'art. 76 al. 1 pour que des projets de loi puissent être soumis directement au Bundestag par des votations populaires et puissent être – selon le résultat – mis en vigueur directement.

Il faut également continuer à développer et à utiliser concrètement les votes populaires aux niveaux des Länder et des communes. La démocratie vit du fédéralisme décentralisé et de nombreux sujets importants ne sont, selon la Loi fondamentale, pas à traiter au niveau fédéral. Il faut partout abaisser les quorums ou les éliminer entièrement. Puis, quel est le sens démocratique de votations admises qui ne sont pas suffisamment rendues publiques par les autorités?

Les votations populaires doivent pouvoir traiter tous les sujets, aussi longtemps qu'ils ne sont pas en opposition avec les articles «perpétuels» que sont l'art. 1 et l'art. 20 de la Loi fondamentale. Nous pensons avant tout aux sujets touchant à la perception des impôts. Dans ce domaine, il faut corriger les réglementations au niveau des Länder et des communes. Il n'existe aucune raison constitutionnelle pour de telles restrictions.

Le droit de vote direct du peuple souverain dans le processus législatif demande également l'éveil de la conscience des politiques que cela doit tout évidemment faire partie de la pratique démocratique. Le peuple a une certaine influence sur le choix de ses représentants et peut ainsi les inciter à la coopération. Cependant, le lobbysme, la participation, et les règles inhérentes au système des politiciens professionnels rendent cela assez dif-

ficile. C'est pourquoi nous plaçons pour conclure non seulement en faveur de meilleures réglementations pour les votes populaires mais aussi pour que les candidats de la première voix ne puissent pas obtenir une seconde voix à l'aide des listes de partis. Cela aussi pourrait être le sujet d'une initiative législative au niveau fédéral – quand ce sera enfin possible. Finalement, il faut aussi réfléchir au renforcement du fédéralisme en transformant le Bundesrat d'un Conseil formé par des ministres des Länder en un Conseil formé par des représentants des Länder directement élus.

Nous ne devons pas abandonner notre démocratie, nous devons – selon la Loi fondamentale – la rendre plus directe.

¹ Schachtschneider, Karl Albrecht. Die nationale Option. Rottenburg 2017, p. 72 s.

² Schachtschneider, Karl Albrecht. Die nationale Option. Rottenburg 2017, p. 72 s.

³ <http://buergerkandidaten.de/> und <http://buergerkandidaten.de/bewerbungen/472>

⁴ <https://de.wikipedia.org/wiki/Volksentscheid>

⁵ <https://www.mehr-demokratie.de/> und <https://www.volksentscheid.de/>

⁶ <https://www.mehr-demokratie.de/> und <https://www.volksentscheid.de/>

⁷ Wüthrich, Werner. www.zeit-fragen.ch/de/ausgaben/2017/nr-2728-7-november-2017/steuern-und-finanzen-in-der-schweiz-vom-volk-bestimmt.html

⁸ Wüthrich, Werner. www.zeit-fragen.ch/de/ausgaben/2017/2223-12-september-2017/landwirtschaft-und-direkte-demokratie-teil-4.html

⁹ Wüthrich, Marianne. www.zeit-fragen.ch/de/ausgaben/2017/nr-2728-7-november-2017/direkte-demokratie-gruendet-auf-redlichkeit-gegenseitiger-achtung-und-gegenseitigem-vertrauen.html

La guerre du Sonderbund: le dernier conflit armé sur le territoire de la Suisse

par René Roca, Institut de recherche sur la démocratie directe (www.fidd.ch)

Il y a précisément 170 ans que le dernier conflit armé sur sol helvétique a éclaté. Suite à l'occupation française de 1798, à la Médiation et à la Restauration (dès 1815), la Suisse vécut une période tourmentée. Des 1830, les libéraux et les conservateurs engendrèrent divers conflits dangereux. En 1847, on ne put plus éviter la guerre civile, bien que, grâce à des personnalités visionnaires, elle se limita à un «conflit fraternel». La guerre du Sonderbund donna naissance à l'Etat fédéral moderne de 1848.

Avec la Régénération, à partir de 1830, la Suisse entre dans une importante phase de renouveau. Pas moins de onze cantons (soit la moitié de ce que compte le pays à l'époque) sont en effet le théâtre de profonds bouleversements. Résultat: ces cantons se voient doter d'une Constitution libérale représentative et se préparent ainsi à répondre aux balbutiements de l'industrialisation. Les cantons suisses se répartissent alors grosso modo entre libéraux et conservateurs. Désireux de protéger leurs acquis pour les uns, leurs traditions pour les autres, les partisans de chaque obédience forgent des alliances, lesquelles créent un climat de défiance mutuelle. Lorsque les monastères sont fermés suite à l'affaire des couvents d'Argovie (1841-43), c'est en trop pour les conservateurs catholiques, qui décident de lancer des représailles. Ainsi, dans le canton de Lucerne, le nouveau gouvernement conservateur fait appel aux jésuites pour enseigner dans les écoles supérieures, ce qui donne lieu, en retour, à deux expéditions des Corps francs, soutenues par les radicaux. Bien qu'ils se soldent par des échecs, ces épisodes continuent d'envenimer le conflit.

Avec la conclusion de l'«Alliance de défense mutuelle» le 11 décembre 1845 par sept cantons conservateurs catholiques (Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Lucerne, Zoug, Fribourg et le Valais), la crise de la Régénération va atteindre son paroxysme. Les partisans de ce pacte veulent avant tout «protéger» la religion catholique et la souveraineté cantonale, tandis que leurs opposants libéraux le qualifient de «Sonderbund» illégal.

Si le Sonderbund présente certes un caractère défensif, il contrevient au Pacte fédéral de 1815 alors en vigueur par les pouvoirs extraordinaires conférés au Conseil de guerre. Dans le but de «préservé les intérêts conservateurs catholiques», la ligue entame même des négociations avec l'étranger.

Vers la guerre civile

Après la révélation de l'existence du Sonderbund en juin 1846, les radicaux redoublent d'efforts pour s'emparer de la majorité à la Diète, le «parlement» de la Confédération de l'époque. A Genève, en octobre 1846, une majorité radicale emmenée par James Fazy prend le pouvoir par la force. Les élections à St-Gall en mai 1847 prennent alors une dimension décisive. Les radicaux remportent le scrutin d'une courte tête, et la toute nouvelle majorité à la Diète décrète que l'expulsion des jésuites et la dissolution du Sonderbund relèvent de la compétence fédérale.

La décision est rendue pendant la session d'été de 1847 à Berne. Dès le début, les chances de parvenir à un accord sont minces. Rapidement, les élus radicaux réussissent à se mettre d'accord pour demander la dissolution du Sonderbund. A leurs yeux, une majorité de douze voix suffirait à établir l'illégalité de la ligue. Ces hommes s'appuient pour cela sur différents articles du Pacte fédéral, qu'ils interprètent dans leur sens. La Diète finit par décider la dissolution ardemment désirée, ainsi que l'interdiction de l'ordre des jésuites en Suisse; pour imposer ces décisions, le recours à la force est même autorisé si nécessaire. Les cantons conservateurs catholiques marquent leur opposition au moyen d'une note de protestation. Par la suite, le Conseil de guerre du Sonderbund mobilise ses milices, tandis que l'autre camp, la majorité de la Diète, se prépare également à l'affrontement.



Souvenir de l'entrée en vigueur de la Constitution fédérale, le 12 septembre 1848. (photo mad)

L'Europe suit de près l'évolution de la situation suisse. Les grandes puissances se sentent en effet garantes du Pacte fédéral et, comme les membres du Sonderbund, pensent qu'une révision de ce texte devait réunir l'unanimité des cantons. Le Sonderbund, qui ne se cache pas pour chercher des appuis extérieurs, hésite toutefois à demander à ses puissants voisins une intervention militaire, car la plupart de ses dirigeants ne se font guère d'illusion sur les conséquences d'une occupation étrangère. Nombre d'entre eux gardent en mémoire l'époque chaotique de l'Helvétique. De leur côté, la Prusse, l'Autriche et la France, craignant l'effet de contagion d'une victoire des radicaux en Suisse, sont prêtes à fournir au Sonderbund des armes et de l'argent.

La guerre du Sonderbund

Le 25 octobre 1847, le Genevois de confession protestante *Guillaume Henri Dufour*, considéré comme un conservateur modéré, est nommé général de l'armée fédérale. L'heure de la mobilisation a sonné pour les deux parties. Quelques délégués du Sonderbund recommandent une attaque rapide, mais le commandant en chef, *Johann Ulrich von Salis-Soglio*, hésite: ce général, un conservateur protestant originaire des Grisons, est opposé à l'offensive.

Quoi qu'il soit, le Conseil de guerre, qui compte sept membres, décide de marcher contre le Tessin et ouvre les hostilités le 3 novembre, avec comme objectif de renverser les radicaux tessinois et de favoriser le ravitaillement en vivres et en armes par l'Italie du Nord autrichienne. Cette attaque, qui fait perdre au Sonderbund sa réputation d'alliance défensive, se solde par un échec malgré quelques succès initiaux.

Le 4 novembre, la Diète approuve la dissolution du Sonderbund par la force. Dufour œuvre à réprimer en toutes circonstances les sentiments de haine envers les cantons du Sonderbund: il tient avant toute chose à préserver la cohésion nationale. Sa stratégie consiste à agir rapidement et à éviter les pertes humaines. Espérant décourager l'adversaire par le seul déploiement d'une force imposante, Dufour veut d'abord attaquer Fribourg, isolé à l'ouest, puis forcer la décision à Lucerne et enfin, si nécessaire, contraindre le Valais à capituler.

Après sa campagne ratée au Tessin, le Sonderbund lance une attaque contre le Freiamt argovien. L'entreprise échoue lamentablement par manque de coordination. En revanche, la tactique de Dufour réussit. Sa première offensive contre Fribourg est couronnée de succès, le canton capitulant dès le 14 novembre. Sept jours plus tard, les délégués de Zoug signent la capitulation sans qu'un seul détachement ennemi ne se soit montré sur leur territoire.

Les troupes fédérales dirigent ensuite leur deuxième assaut contre Lucerne, qu'elles souhaitent voir tomber aussi vite que Fribourg après l'avoir encerclée. Les batailles de Meierskappel et de Gisikon finissent par consacrer la victoire de l'armée fédérale.

La bataille décisive de Gisikon

Important sur le plan militaire, la tête de pont de Gisikon a déjà joué un rôle dans l'histoire suisse à plusieurs reprises, notamment en 1653, pendant la guerre des paysans, et au cours des batailles de Villmergen. Elle fait parler d'elle une dernière fois à l'occasion de la guerre du Sonderbund, au cours de laquelle les troupes de la ligue ont consolidé les accès au pont. Au nord du bâtiment des douanes (aujourd'hui l'*hôtel Tell*) en haut de la Landstrasse se trouvent deux pièces d'artillerie, au sud, une. Quatre divisions des troupes fédérales placées sous le commandement du général Dufour, s'engagent dans cette direction.

Le 23 novembre, à l'aube, la division emmenée par *Ziegler* s'ébranle. Une brigade progresse sur la rive gauche de la Reuss pour attaquer frontalement Gisikon, tandis que les autres visent le pont flottant à Sins et une deuxième construction érigée pendant la nuit sur la rive droite. Honau est prise sans aucun combat ou presque. Après une brève escarmouche, les artilleurs adverses se replient vers Gisikon; seuls les tireurs d'élite des cantons d'Obwald et de Nidwald, embusqués sur les hauteurs du Rooterberg, résistent jusqu'à ce que *Ziegler* marche sur eux, tambour en tête. Les troupes attaquant Gisikon sont contraintes de positionner les canons très près du pont en raison de leur portée limitée à 1000 mètres. Si les Lucernois parviennent dans un premier temps à contenir les assauts, ils finissent par battre en retraite à Ebikon au bout de deux heures de tirs nourris. Au cours de cet accrochage meurtrier, le général du Sonderbund *Salis-Soglio* est touché à la tempe par un éclat de grenade. En définitive, Gisikon doit être abandonnée aux Confédérés. La chute de cette zone clé, puis celle de Meierskappel ouvrent la voie vers Lucerne. Le sort du gouvernement du Sonderbund est scellé.

Le 23 novembre, au petit jour, alors que l'ennemi s'approche déjà de la ville, le Conseil de guerre du Sonderbund et le gouvernement lucernois décident de se replier dans le canton d'Uri. Dans son ordre du jour du 23 novembre, Dufour demande d'épargner les vaincus, la population civile et le clergé, mais interdit aussi les pillages. Le colonel *Eduard Ziegler*, nommé commandant de Lucerne, parvient à imposer la décision de son supérieur. En guise de remerciement, le Zurichois reçoit le casque dérobé à Kappel ainsi que l'épée d'*Ulrich Zwingli* (ces deux pièces font aujourd'hui partie des collections du *Musée national Zurich*; toutefois, leur authenticité n'est pas attestée de manière irréfutable).

Les conséquences: le compromis plutôt que l'exclusion

Le 26 novembre 1847, le Conseil de guerre du Sonderbund réuni à Flüelen (UR) est dissous précipitamment, sans même un vote formel. Entre le 25 et le 29 novembre, les cantons primitifs et le Valais se soumettent sans combattre, signant le glas du Sonderbund.

Les troupes du Sonderbund ont globalement manqué de discipline et de préparation sérieuse. La ferveur populaire se justifiait pour défendre la foi ou la souveraineté cantonale mais pas pour soutenir une guerre offensive. En outre, l'armement était insuffisant, ce qui n'a pas pu être compensé par une aide étrangère.

Le 18 janvier 1848, l'Autriche, la France, la Prusse et la Russie présentent une note commune menaçant d'intervenir si la Diète ne revenait pas sur ses décisions concernant le Sonderbund et les jésuites. La majorité victorieuse répond avec beaucoup d'assurance le 15 février 1848, protestant contre toute violation de sa souveraineté. La révolution de février (imminente) en France et ses répercussions en particulier en Autriche empêchent les grandes puissances d'agir contre la Suisse.

Heureusement, le bilan humain de la courte guerre du Sonderbund n'est pas très lourd. D'après les recherches les plus récentes, l'opération de 25 jours a fait 60 morts et 386 blessés dans les troupes de la Diète contre 33 morts et 124 blessés dans l'autre camp, soit un total de 93 morts et 510 blessés. En dépit de ces pertes relativement limitées pour un conflit, il s'agit du plus lourd tribut payé par la Suisse pour un événement politico-militaire survenu aux XIX^e et XX^e siècles.

En février 1848, une commission de révision de la Diète commence à élaborer une nouvelle Constitution fédérale d'inspiration radicale. Celle-ci est soumise au vote populaire (juillet/août) et acceptée par la majorité des cantons, ce qui suffit aux yeux de la majeure partie de la Diète pour annuler le Pacte de 1815. Ce dernier ne prévoyant pas de disposition sur sa révision – une modification aurait requis l'unanimité –, cette décision a été interprétée comme un acte révolutionnaire.



«Le Général Dufour œuvre à réprimer en toutes circonstances les sentiments de haine envers les cantons du Sonderbund: il tient avant toute chose à préserver la cohésion nationale.» (photo mad)

Le nouvel Etat constitue toutefois un compromis. En effet, la majorité victorieuse tient compte des desiderata des vaincus, en accordant notamment une place à la souveraineté cantonale, à laquelle les libéraux modérés sont aussi attachés. L'interdit des jésuites ne doit pas non plus cacher les aspirations clairement fédéralistes du nouvel Etat, qui laisse aux cantons toutes compétences en matière scolaire et ecclésiastique, institue un Conseil des Etats et introduit la notion de majorité des cantons. Au cours des décennies suivantes, l'hégémonie des vainqueurs et l'exclusion font place à la recherche du compromis et à l'intégration des vaincus.

Source: <http://blog.nationalmuseum.ch>

Sur le blog du *Musée national suisse*, vous trouvez des articles passionnants sur des événements historiques, des objets du passé ou des actualités dans leur contexte historique. Outre les collaborateurs du musée, on y trouve également des contributions d'auteurs externes.

Willy Randin, lauréat du prix international Albert Schweitzer de 2017

L'œuvre et la pensée d'Albert Schweitzer ont fortement marqué sa vie

par Fritz von Gunten, Président SHV

Pour son engagement en faveur de la promotion de l'œuvre d'Albert Schweitzer, Willy Randin a obtenu le Prix international Albert Schweitzer de 2017. Il est président de la «Section Suisse romande» et membre du «Schweizer Hilfsverein für das Albert-Schweitzer-Spital in Lambarene» (SHV).



Willy Randin prononçant son allocution lors de la remise du prix. (photo www.königsfeld.de)

Une vie consacrée à l'œuvre d'Albert Schweitzer

«L'œuvre et la pensée de Schweitzer ont véritablement marqué ma vie. Non seulement j'ai eu le privilège de diriger l'hôpital Albert Schweitzer à Lambaréné et de visiter les hôpitaux Albert Schweitzer en Haïti, au Pérou et en Inde, mais j'ai également pu créer plusieurs organisations dont le but et le sens correspondent aux mêmes conceptions», a déclaré le lauréat en toute modestie. Ci-dessous nous présentons un bref résumé de l'œuvre accomplie au cours de la vie de Willy Randin qui malgré – ou peut-être à cause – de son âge de 79 ans est encore loin d'être achevée.

Au service de la Croix-Rouge

M. Randin a dirigé deux hôpitaux de la Croix-Rouge au Yémen (1965) et au Viêt Nam (1966–1968) en ce temps-là, touchés par la guerre. Au Viêt Nam, il était chef de délégation pour mission de construire un hôpital pédiatrique. En outre, il était responsable de l'aide à 250 000 personnes ayant dû fuir de leurs foyers.

Il considère l'exemple qu'Albert Schweitzer lui a transmis comme étant actuel plus que jamais. Au sujet du principe d'Albert Schweitzer du «respect de la vie», Willy Randin déclare: «Les hommes d'aujourd'hui devraient en prendre davantage conscience

parce qu'ils sont à tel point livrés à la technologie qu'ils ne perçoivent plus les valeurs intrinsèques de la vie. Cette maxime contient trois aspects: le respect de l'être humain, des animaux et de la nature, c'est-à-dire de l'environnement.»

L'organisation «Nouvelle Planète»

Guidé par ces principes, Willy Randin a créé l'organisation de coopération au développement «Nouvelle Planète», ainsi que «Jeunes sans frontières», «Femmes sans frontières», le «Centre écologique Albert Schweitzer», etc. De cette volonté de solidarité proviennent aussi divers partenariats entre catégories professionnelles, communes et autres collectivités.

Le lauréat lui-même a avant tout essayé de motiver les jeunes à réaliser des projets de développement avec des jeunes en Afrique, en Asie et en Amérique latine grâce au bénévolat. Le but est de surmonter des limites et des entraves, de rencontrer ses semblables tels qu'ils sont, avec ce qu'ils savent, ce qu'ils font et ce qu'ils veulent. 32 ans après cette initiative, environ 10 000 jeunes Européens et autant de personnes de la partie sud du monde ont enrichi leur vie d'expériences qui continuent et s'étendent.

Directeur à Lambaréné de 1970 à 1971

Après avoir dirigé l'hôpital Albert Schweitzer à Lambaréné, il a visité des pays de la zone sahélienne, où il a constaté les grands dégâts survenus suite à la sécheresse. Les habitants ont dû quitter leurs villages sans savoir où aller. Tout autour de l'hôpital, érigé par le médecin Ken Elliott à Djibo (Burkina Faso) selon l'esprit de Schweitzer, Willy Randin a rencontré des centaines d'hommes et de femmes cherchant à manger. Le Docteur Elliott lui a dit que tout ce qu'il pouvait leur donner était un bol de millet avec un peu de sauce, et ceci que tous les deux jours. Ce repas ne contient pas de vitamines et les enfants risquaient de perdre la vue.

«Centre écologique Albert Schweitzer»

En raison de demandes de la part des paysans dans la zone sèche du Sahel et en souvenir des mots de Schweitzer au sujet de l'éthique de la responsabilité, il a ressenti l'obligation d'agir. Il a découvert que l'absence de pluie était une des conséquences de la réduction du nombre d'arbres suite à l'utilisation du bois pour faire la cuisine. Mais il a également constaté que le rayonnement du soleil était trois fois plus intensif que dans le sud de la France. Ainsi Willy Randin a pensé à utiliser l'énergie solaire au lieu du bois. En collaboration avec Maurice Lack, l'architecte du nouvel hôpital de Lambaréné, les deux se sont donné pour objectif,

- de créer à Ouagadougou (Burkina Faso) un atelier en matière de protection de l'environnement appelé «Centre écologique Albert Schweitzer» pour produire avec la matière à disposition sur place des capteurs solaires, des chauffages à énergie solaire, des casseroles solaires et des frigidaires solaires;
- de former des artisans locaux pour fabriquer et entretenir les centrales de production d'énergie solaire et les autres ustensiles nécessaires pour traiter avec précaution le bois (pompes manuelles, enclos grillagés).

Aujourd'hui, 37 ans plus tard, il y a déjà 64 ateliers ATESTA (Ateliers d'énergie solaire et de technologies appropriées) dans dix pays africains. Ils sont tous autonomes et nourrissent 4000 artisans locaux et leurs familles en apportant un grand profit à leur pays et à la population.

Il est évident qu'il ne suffit pas d'économiser le bois. Il faut aussi reboiser. Grâce à cette initiative de Willy Randin, on a montré aux villageois comment préparer du compost, cultiver de plants et planter des arbres.

- Les femmes se sont tout de suite occupées de la fabrication de compost et de la culture de plants.
- La population a rapidement compris qu'en récupérant de nouvelles terres elle pouvait stopper la désertification. Déjà après cinq ans, il se forme un nouveau sol, sur lequel poussent des céréales et des légumes.
- Les femmes ont produit des fruits secs et des légumes secs, et on les a encouragées de transmettre leur savoir dans des institutions d'apprentissage, dans lesquelles les filles et les garçons ont les mêmes possibilités de se former.
- Les succès les plus réjouissants ont été la construction d'écoles primaires dans les villages, où les femmes se sont mobilisées. Le taux de scolarisation des filles a augmenté de 20 à 45% dans plusieurs pays.
- Finalement on a mis sur pied – à la demande des femmes – des programmes de planning familial étant donné que seulement un enfant sur deux était désiré. Compte tenu des mouvements migratoires et des flux de réfugiés traversant la Méditerranée, présentant des risques énormes, nous ressentons également notre responsabilité.

Publications de livres et de films

Parallèlement aux nombreux projets humanitaires, Willy Randin a décrit dès 1981 sa grande expérience dans plusieurs livres mais aussi comme une incitation à la réflexion. Pour donner quelques exemples de ces publications: «Albert Schweitzer: un exemple pour notre temps»; «En lutte pour une planète plus humaine. 40 ans d'expérience dans la coopération»; «Femmes source de progrès. Sud: des actes concrets»; «Montagnards du Viêt-Nam.

La Trame sacrée de la vie»; «Signes d'espérance. Des prophètes modernes à découvrir». En collaboration avec son épouse Henriette, de nombreux films ont vu le jour, au total 25 contributions décrivant ses activités très variées. (Pour toute commande, veuillez contacter: w.randin@nouvelle-planete.ch)

Perspectives et remerciements

Nous pouvons affirmer avec certitude que l'œuvre d'Albert Schweitzer a pris des dimensions loin d'être imaginées par le pionnier alsacien. En plus des organisations mentionnées ci-dessus, il existe aujourd'hui également une Association philippine pour la protection des enfants des rues et au Burkina Faso une Association de protection des animaux et du respect de la vie. Ce ne sont que quelques exemples démontrant de quelle manière Willy Randin et son équipe nous montrent la voie pour un avenir dans l'esprit de leur modèle Albert Schweitzer: vers un futur que le lauréat de 79 ans continuera à influencer et à développer.

En tant que président du «Schweizer Hilfsverein für das Albert-Schweitzer-Spital in Lambarene» (SHV) tout ce qui me reste à dire c'est: Reçois mes chaleureuses félicitations pour cette distinction méritée. Profond respect et grand merci, Willy. Reçois tous mes meilleurs vœux de bonne santé pour accomplir ton besoin d'activité inlassable. Tu es un grand modèle pour nous tous. •

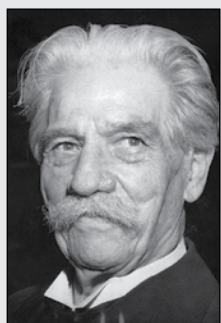
Source: «Berichte aus Lambarene und über das Gedankengut Albert Schweitzers», n° 124, octobre 2017 (Traduction Horizons et débats)



ISBN 978-2-8289-1108-9

Respect de la vie

par Albert Schweitzer



Albert Schweitzer (photo wikipedia)

«J'appelle l'humanité à l'éthique du respect de la vie. Cette éthique ne reconnaît pas les différences établies entre des êtres qui auraient, certains, une grande valeur et d'autres qui seraient de valeur moindre; entre formes inférieures et formes supérieures de la vie. Elle récuse ce genre de distinction. Car la tentative de fixer des différences de valeur entre les vivants provient du jugement que nous portons sur eux selon qu'ils se trouvent plus ou moins proches de nous autres humains. Mais un tel jugement est tout à fait subjectif et partial. Qui de nous sait quelle place les autres êtres occupent dans le tout de l'univers et quelle raison a leur existence?

Le fait de marquer des différences de valeur a pour conséquence alors de stigmatiser certains êtres, jusqu'à se permettre de les faire disparaître ou de les asservir. Selon les circonstances, ce seront des insectes que l'on détruira ou des peuples dits primitifs.

La donnée immédiate de la conscience en nous s'énonce ainsi: «je suis vie, qui veut vivre, parmi une infinité de vies qui veulent vivre». Ce oui général à la vie est un acte de l'esprit, par lequel l'homme sort de son état d'inconscience et se met à respecter le fait de sa propre existence et à lui donner une valeur. Car l'homme qui en vient ainsi à réfléchir sur lui-même et le monde ressent la nécessité logique de respecter toute espèce de volonté de vie de même qu'il respecte la sienne. Et ainsi fait-il l'expérience de l'autre en lui-même. Le bien consiste pour lui à protéger et favoriser la vie, à conduire plus haut les vies susceptibles

de se développer; le mal, au contraire, est dans les actes qui nuisent à la vie, qui l'anéantissent ou qui empêchent son développement. Voilà donc le principe fondamental de toute moralité. Par l'éthique du respect pour la vie, les humains nouent avec le monde une relation spirituelle.

J'ai toujours essayé, au cours de mon existence, de garder une fraîcheur juvénile à mes pensées et mes sentiments et, tenant compte des réalités, m'appuyant sur mon expérience, je me suis efforcé de raffermir ma foi dans la bonté et le besoin de vérité. A notre époque, où le règne de la violence se cache derrière les mensonges et détermine le cours du monde comme jamais, je reste convaincu cependant que la vérité, l'esprit de paix et l'amour, la douceur et la bonté sont des forces qui dépassent toute puissance. A ces vertus appartiendra le monde de demain pourvu qu'il y ait suffisamment

d'êtres humains qui s'en pénètrent par la pensée et vivent en conséquence.

Toute puissance ordinaire en ce monde se heurtera à des limites en suscitant le développement de puissances adverses qui tôt ou tard s'avèreront égales à la sienne ou supérieures. Mais la bonté ne cesse d'agir simplement; elle n'éveille aucune tension qui l'arrêterait, elle détend celles qui existent. Elle éloigne méfiance et mécompréhension. En gagnant le cœur d'autrui, en touchant les consciences, elle se renforce et apparaît comme la forme de pouvoir la plus appropriée et la plus durable. Notre faute la plus insensée est de ne pas la prendre au sérieux, de ne pas avoir foi en elle, de vouloir nous libérer de nos grands fardeaux sans nous servir de ce levier qui peut multiplier par cent nos forces.»

Extrait de: Albert Schweitzer. «Mein Wort an die Menschen», Lambarene 1964. (Traduction Jean-Paul Sorg)